

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

**Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines**

**CONCOURS EXTERNE D'ACCES AU CORPS DES  
PROFESSEURS AGREGES**

***Section géographique***

**2006**

**Président : Michel HAGNERELLE**

# AGREGATION EXTERNE DE GEOGRAPHIE

## Session 2006

### RAPPORT du jury

Par

**Michel HAGNERELLE** : président du jury.  
**Laurent SIMON, Catherine VINCENT** : vice-présidents du jury  
**Jean-Pierre RENARD** : secrétaire général du jury

### Sommaire

#### 1. Présentation du concours

- 1.1. Liste des membres du jury
- 1.2. Commentaires et observations du président
- 1.3. Textes officiels et descriptif des épreuves

#### 2. Commentaires des épreuves écrites

- 2.1. Composition de géographie thématique
- 2.2. Composition de géographie des territoires
- 2.3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie
- 2.4. Composition d'histoire

#### 3. Commentaires des épreuves orales

- 3.1. Commentaire de documents géographiques
- 3.2. Leçon de géographie, hors programme
- 3.3. Commentaire et confrontation de documents d'histoire

# 1. Présentation du concours

## 1.1. Liste des membres du jury

### Président

**Michel HAGNERELLE**

Inspecteur général de l'éducation nationale  
Doyen du groupe histoire et géographie

### Vice-présidents

**Laurent SIMON**

Professeur des universités  
Université Paris I – Panthéon - Sorbonne

**Catherine VINCENT**

Professeurs des universités  
Université Paris X – Nanterre  
(Histoire)

### Secrétaire général

**Jean-Pierre RENARD**

Professeur des universités  
Université d'Artois – Arras

### Membres du jury

**Philippe ALLEE**

Maître de conférences  
Université de Limoges

**Francis BEAUCIRE**

Professeur des universités  
Université Paris 1 – Panthéon - Sorbonne

**Patrick BOUCHERON**

Maître de conférences  
Université Paris 1 – Panthéon - Sorbonne  
(Histoire)

**Christian BOUGEARD**

Professeur des universités  
Université de Bretagne occidentale - Brest  
(Histoire)

**Jean-Yves CARLUER**

Maître de conférences  
Université de Bretagne occidentale – Brest  
(Histoire)

**Ghislaine DESBUISSONS**

Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale  
Académie d'Orléans-Tours  
(Histoire)

**Clotilde DRUELLE-KORN**

Professeur de classes préparatoires aux grandes écoles  
Lycée Lakanal - Sceaux

**Jean-Christophe GAY**

Professeur des universités  
Université Paul Valéry - Montpellier 3

**Gérard HUGONIE**

Professeur des universités  
IUFM de Paris

**Jacqueline JALTA**

Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale  
Académie de Paris

**Yves JEAN**

Professeur des universités  
Université de Poitiers

**Marie-José LOUVEAUX**

Professeur de classes préparatoires aux grandes écoles  
Lycée Chaptal – Paris

**MONNET Jérôme**

Professeur des universités  
Institut français d'urbanisme de Marne-la-Vallée

**Hervé REGNAULD**

Professeur des universités  
Université de Rennes 2

**Yann RICHARD**

Maître de conférences  
Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne

**Muriel ROSEMBERG**

Maître de conférences  
Université Picardie Jules Verne - Amiens

**Véronique ROUCHON**

Maître de conférences  
Université Louis Lumière – Lyon 2  
(Histoire)

## 1.2. Commentaires et observations du président

### 1.2.1. Puisqu'il faut revenir sur quelques fondamentaux...

La préparation d'un concours passe obligatoirement par une **bonne connaissance des attentes du jury**. Force est de constater que celle-ci est inégale et constitue un facteur important de discrimination entre les candidats. On ne peut donc qu'inviter les candidats à **lire avec soin les rapports du jury des dernières années**, en particulier ceux des sessions 2004 et 2005<sup>1</sup>. Nous nous contenterons ici de préciser certains aspects de ce qu'un candidat doit prendre en compte dans sa préparation.

Un rappel tout d'abord d'un fondement majeur du concours : **l'agrégation de géographie sanctionne avant tout une culture géographique (et historique) qui s'acquière tout au long de la formation scolaire et universitaire**.

Le rapport de la leçon orale hors programme de cette session 2006 insiste particulièrement sur le constat **d'une maîtrise insuffisante**, chez nombre de candidats, **des connaissances de base en géographie** : mécanismes ou principes fondamentaux de climatologie, de morphologie, de géographie urbaine, économique, rurale et agricole... (le rapport d'oral en histoire signale même qu'une majorité de candidats ne sait pas définir ce qu'est un « hectare »).

Le rapport de l'épreuve de composition de géographe des territoires établit, lui, le constat de **fortes carences dans la connaissance des territoires de la France** ; c'est d'ailleurs une constante observée dans beaucoup d'autres concours, notamment au CAPES. A force d'être supposée connue par les étudiants, la France est visiblement négligée dans les préparations. Les insuffisances portent sur des repères majeurs de l'ensemble du territoire national dont beaucoup de candidats ne semblent connaître que les espaces les plus « centraux » ou les plus « médiatisés » ; beaucoup d'espaces ruraux et les territoires d'outre-mer sont bien trop souvent ignorés parmi les exemples développés dans les compositions ou les leçons d'oral.

Mais **les insuffisances apparaissent encore plus fortes quand il s'agit de territoires de plus grande échelle** : régions, communautés d'agglomération ou de communes, pays, communes, quartiers... Seule une faible minorité de candidats se montre capable **d'explicitier les enjeux liés aux territoires locaux, de décrypter le jeu et le rôle (complexes il est vrai) des différents acteurs qui interviennent dans leur gestion, leur aménagement et leur développement**. Les compositions comme les exposés oraux s'appuient beaucoup trop rarement sur des exemples précis, sur des études de cas ancrées dans le quotidien qui permettraient pourtant d'opérer de riches analyses géographiques. C'est vrai pour tous les types d'espaces étudiés, mais c'est particulièrement vrai pour les territoires français.

Mais la mise en perspective de ces territoires dans leur contexte européen et mondial n'est pas beaucoup mieux maîtrisée. Le jury invite donc avec insistance les candidats à travailler de manière beaucoup plus approfondie tout ce qui touche à la « France et ses régions en Europe et dans le monde ».

### 1.2.2. Poursuivre la préparation à l'usage des outils et des ressources numériques

Comme nous l'avions annoncé dans le rapport du jury 2005, un concours tel que l'agrégation de géographie se doit d'intégrer progressivement les outils et les ressources numériques qui constituent (ou doivent constituer) de plus en plus le quotidien de l'étudiant et du professeur.

**Pour cette session 2006, certains sujets de l'épreuve orale de commentaire de documents géographiques étaient totalement ou partiellement présentés sous forme de documents numériques** regroupés sur une clé USB. Il n'était en aucun cas demandé aux candidats de traiter ou de transformer les informations fournies. Il leur suffisait de connaître le fonctionnement le plus élémentaire d'un ordinateur.

Visiblement les candidats se sont montrés à l'aise tant dans l'approche des documents eux-mêmes que dans leur usage lors de l'exposé.

---

<sup>1</sup> Ces rapports du jury des sessions 2004 et 2005 ont été publiés dans les numéros 389 et 393 de la revue *Historiens et Géographes* et sont en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale ([www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury](http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury))

**Pour la session 2007, le jury proposera à nouveau des sujets sur forme numérique** dans cette épreuve orale de commentaire de documents géographiques, en **variant davantage les supports** : introduction d'animations, de documents audio et vidéo, de bases de données. Mais, pour la session 2006, les candidats n'auront toujours pas à traiter l'information sur l'ordinateur. Pour maintenir une indispensable égalité entre les candidats, des exigences plus fortes dans l'usage du numérique (recours aux ressources en ligne, traitement des informations...) ne seront introduites qu'ultérieurement dans les sessions du concours. Le jury invite cependant les candidats futurs et les préparateurs à anticiper et de s'y préparer progressivement.

### 1.2.3 Les épreuves d'admissibilité

Cette année, 530 candidats étaient inscrits (539 en 2004 ; 527 en 2005) ; 258 candidats ont composé dans les quatre épreuves (271 en 2004 ; 294 en 2005).

La barre de l'admissibilité a été fixée à 34 points, soit 8,50/20 (33 en 2004 ; 31 en 2005) ; 60 candidats ont été retenus pour 29 postes à pourvoir, soit 10 postes de moins qu'en 2005.

Pour les quatre épreuves écrites, les correcteurs ont largement utilisé l'échelle des notes : de 1 à 19.

Épreuves d'admissibilité	Nombre de présents	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Géographie thématique	<b>264</b>	<b>6,53</b> (5,97 en 2004 ; 5,58 en 2005)	<b>10,87</b> (11 en 2004 ; 10,83 en 2005)
Géographie des territoires	<b>259</b>	<b>6,06</b> (5,57 en 2004 ; 5,66 en 2005)	<b>9,25</b> (10,74 en 2004 ; 10,75 en 2005)
Épreuve sur dossier	<b>259</b>	<b>6,95</b> (6,68 en 2004 ; 6,21 en 2005)	<b>12,13</b> (11,21 en 2004 ; 10,35 en 2005)
Histoire	<b>258</b>	<b>5,51</b> (5,19 en 2004 ; 5,84 en 2005)	<b>10,50</b> (9,20 en 2004 ; 11,18 en 2005)

### 1.2.4 Les épreuves d'admission

59 candidats ont été entendus ; à l'issue du concours, la barre d'admission a été placée à 103 points (105 en 2004 ; 112 en 2005), soit une moyenne de 7,92/20 (8,08 en 2004 ; 8,62 en 2005).

Si la tête du concours n'atteint pas le niveau tout à fait exceptionnel de la session 2005, le premier et le second du concours ont totalisé respectivement 192 et 181 points, ce qui représente les très bonnes moyennes de 14,76/20 et 13,92/20. Les notes maximales pour chacune des épreuves orales ont atteint 16, 18 et 19 sur 20 ; il est donc possible de viser le haut de l'échelle de notation dans ce concours.

Le niveau global des candidats est moins élevé que l'année dernière, mais il reste tout à fait satisfaisant : 16 admis ont dépassé la moyenne globale de 10/20. Le dernier candidat admis l'a été avec une moyenne de 7,92/20 ce qui est fort honorable compte tenu du niveau d'exigence du concours. Au total, les 29 postes ont été pourvus aisément. Sur les 29 admis, 7 étaient déjà admissibles en 2005.

Épreuves d'admission	Moyenne des présents	Moyenne des admis
Commentaire de documents géographiques	<b>7,93</b> (7,93 en 2005)	<b>10,52</b> (10,56 en 2005)
Leçon de géographie hors programme	<b>6,78</b> (5,98 en 2005)	<b>9,28</b> (7,90 en 2005)
Commentaire de documents d'histoire	<b>7,44</b> (9,11 en 2005)	<b>10,83</b> (12,39 en 2005)

Notes des admissibles	Nombre de candidats ayant obtenu ces notes à l'oral		
	Commentaire de documents géographiques	Leçon de géographie hors programme	Commentaire de documents d'histoire
< 5	13	22	19
5 à 10	29	25	25
11 à 15	22	11	8
> 15	4	4	8

### 1.2.5 Une « photographie » des candidats

#### Par sexe

	Inscrits	Admissibles	Admis
Filles	258	36	18
Garçons	272	24	11

#### Par âge

Années de naissance	Admissibles	Admis
Entre 1948 et 1970	2	0
Entre 1971 et 1980	16	5
1981-1982	26	14
1983-1984	16	10

#### Par titres ou diplômes

Titres ou diplômes	Présents	Admissibles	Admis
Doctorat	11	1	0
CAPES-PLP2	35	8	3
DEA-DESS	31	2	0
Maîtrise de géographie	169	41	21
Maîtrise d'histoire ou autre	19	8	5

#### Par académies

Académies	2005		2006	
	Admissibles	Admis	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	2	1	2	1
Bordeaux	1	0	5	2
Clermont-Ferrand	1	1	-	-
Dijon	2	2	-	-
Grenoble	4	3	2	0
Guadeloupe	-	-	1	1
Lille	2	0	1	0
Limoges	3	0	-	-
Lyon	17	12	11	9
Montpellier	-	-	2	1
Nancy-Metz	2	0	1	0
Nantes	2	0	1	0
Orléans-Tours	1	0	0	0
Paris-Créteil-Versailles	33	18	30	15
Poitiers	3	1	0	0
Reims	1	0	1	0
Rennes	3	1	2	0
Rouen	3	0	1	0

## 1.3. Textes officiels et descriptif des épreuves

### 1.3.1. Programme de la session 2007

#### Géographie thématique

- Ville et environnement.
- *La mondialisation (question nouvelle, 2 ans).*

#### Géographie des territoires

- L'Amérique latine.
- La France et ses régions en Europe et dans le monde.

#### Histoire médiévale

- Le monde byzantin, du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle à 1204 : économie et société (question nouvelle, 2 ans).

#### Histoire contemporaine

- *Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920 : étude comparée de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie.*

### 1.3.2 Les épreuves du concours de l'agrégation externe de géographie

ARRETÉ DU 21-2-2001

JO DU 2-3-2001

## A - Épreuves écrites d'admissibilité

### 1) Composition : géographie thématique

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Il s'agit d'une épreuve intégrant des concepts et des savoirs appartenant aux différentes branches de la géographie. Les thèmes au programme sont choisis dans un champ très ouvert incluant l'épistémologie et l'histoire de la géographie. Le cas échéant, des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.

### 2) Composition : géographie des territoires

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Dans cette épreuve, l'accent est mis sur la différenciation spatiale et le jeu des différentes échelles de l'analyse, dans le cadre de la question ou des questions figurant au programme. Le cas échéant, des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.

### 3) Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Cette épreuve est constituée par un travail sur documents, hors programme. Elle comporte les trois options ci-après correspondant aux trois principales filières de formation suivies par les étudiants en géographie :

- espaces, territoires, sociétés ;
- milieux et environnement ;
- aménagement.

Les candidats choisissent leur option au moment de l'épreuve, après avoir pris connaissance des sujets. L'épreuve consiste en plusieurs exercices tels que : contrôle de connaissances de base ; analyses, études critiques, interprétation de documents divers ; rédaction de brèves synthèses (une à deux pages) ; production d'une carte ou d'un croquis à partir de documents.

### 4) Composition d'histoire dans le cadre d'un programme

(durée : sept heures ; coefficient 1).

## **B - Épreuves orales d'admission**

### **1) Commentaire de documents géographiques**

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

Les documents géographiques - notamment cartes à différentes échelles, croquis, graphiques, photographies, images satellites, tableaux statistiques, textes - portent sur les questions au programme des deux compositions de l'écrit.

### **2) Leçon de géographie, hors programme**

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

Le candidat tire au sort un sujet qui relève, soit de la géographie thématique, soit de la géographie des territoires.

### **3) Commentaire et confrontation de documents d'histoire sur une des questions figurant au programme**

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

## 2. Commentaires des épreuves écrites

### 2.1. Composition de géographie thématique

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

**Sujet : « La Nature en ville ».**

Le sujet n'a pas surpris, et il avait été bien préparé par une partie des candidats, dont les copies témoignent d'une réflexion pertinente et d'une bonne connaissance de la bibliographie et des débats en cours.

Car la place de la nature en ville ne va pas de soi, comme l'ont rappelé la plupart des devoirs en introduction. D'abord parce que « la Nature », « la ville » ne sont pas des données objectives, extérieures aux sociétés et aux observateurs, aisément définissables en compréhension et en extension. Ce sont des représentations, des constructions mentales et sociales, différentes selon les individus, les sociétés, les époques, chargées de valeurs opposées (la nature sauvage dont on veut se protéger ; la nature source de bien-être ; la ville lieu de civilisation ou la ville mortifère et immorale...). Ensuite parce que les villes, par la densité de leur bâti, par leurs fonctions, leur ambiance, les rythmes de vie de leurs habitants peuvent paraître totalement artificielles, dégagées du libre jeu des processus et systèmes d'échanges physiques, chimiques et biologiques qui définiraient la nature dans la tradition scientifique occidentale.

Une réflexion épistémologique était donc nécessaire pour préciser les termes et les enjeux du sujet, la variété des conceptions de la nature, de la ville et de leurs rapports selon les époques, selon les civilisations, selon les usagers et aménageurs de l'espace urbain, selon les chercheurs, géographes, urbanistes, sociologues (à citer et à discuter). Trop de copies se sont cantonnées à une vision linéaire et européen centrée de la question posée, distinguant la ville opposée à la nature, la ville inscrite dans son cadre naturel, la ville qui redonne une place à la nature, à partir de quelques exemples français. Il fallait absolument présenter les rapports entre ville et nature dans d'autres contextes, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique latine, dans le monde scandinave, en Europe de l'Est, en s'appuyant sur les travaux d'A. Berque, de J.L. Chaléard, et bien d'autres. Sans dévier sur d'autres sujets, comme la place de la nature dans la géographie depuis un siècle et demi, ou l'évolution de la géographie physique et de ses rapports avec la géographie urbaine, ou encore les modèles de l'écologie urbaine des années 1930 (terme trompeur, puisqu'il s'agit alors de considérer la ville tout entière comme un organisme vivant, et non pas d'étudier ou de promouvoir la nature en ville !).

Mais il ne fallait pas tomber dans l'excès inverse et en rester à un discours purement idéal, négligeant les exemples précis, la place matérielle de la nature dans les espaces urbains, les formes qu'elle prend, les risques et les potentialités que certains de ses éléments peuvent représenter pour les citoyens, des centres-villes jusqu'aux marges urbaines. Des croquis, des modèles graphiques étaient alors très utiles, s'ils étaient pourvus d'une légende explicite, et pour les croquis d'une échelle au moins approximative et d'une orientation.

Une demi-douzaine de thèmes majeurs ont été évoqués à juste raison par les candidats, et regroupés différemment en deux ou trois parties selon les plans adoptés :

- Tout d'abord, la ville est dans la nature, et la nature est partout en ville d'une manière ou d'une autre, se manifestant comme contraintes que les citoyens doivent prendre en compte ou maîtriser et comme potentialité qu'ils peuvent valoriser. Le site sur lequel se développe la ville n'est jamais neutre. La pente, les eaux courantes, les vents, les rythmes climatiques zonaux, la neige, la chaleur..., imposent leurs contraintes, tout comme l'érosion marine sur les littoraux (rarement évoquée). Une partie des villes est menacée par des séismes ou des éruptions volcaniques, des cyclones, beaucoup par des mouvements de terrain, l'inondation

de leurs quartiers bas. Les insectes, les rongeurs, les oiseaux pullulent. Mais ces éléments de nature sont souvent mal perçus par les citoyens, oubliés ou occultés, comme l'ont montré les travaux de N. Blanc et N. Matthieu, abondamment cités.

- Mais la nature en ville est profondément modifiée par la densité des constructions, le recouvrement des chaussées et cours d'eau, le fonctionnement des activités urbaines, le chauffage, etc... au point qu'il est illusoire de vouloir séparer la ville et la nature : les deux entités forment un système en évolution constante, un géosystème, tout autant artificialisé en centre ville que dans les marges urbaines, même si les constructions y alternent alors avec des bois, des prairies, des champs, des jardins – qui ne sont nullement naturels ! A. Berque parle de naturalité de la ville et d'urbanité de la nature. Des développements étaient donc attendus sur le climat urbain, les flores et les faunes spécialisées des villes, les rythmes quotidiens et saisonniers particuliers des citoyens, partiellement dégagés des contraintes astronomiques et climatiques par l'éclairage, le chauffage, les galeries souterraines des villes canadiennes, par ex. Pour autant, le climat, la flore, la faune ne sont pas totalement originaux en ville et dépendent encore largement des caractères climatiques et biologiques zonaux ou régionaux : l'îlot de chaleur urbain n'est pas indépendant des conditions météorologiques, n'est pas un effet de serre local. Il était aussi maladroit d'opposer une nature « éternelle et immobile » à une ville animée de dynamiques multiples. La nature aussi est faite de dynamiques multiples.
- La nature en ville occupe des espaces plus ou moins vastes, répartis et organisés différemment selon l'histoire de la ville et les conceptions des acteurs sociaux, la taille de l'organisme urbain (et le sujet ne se limitait nullement aux grandes villes). Quelques copies ont fourni de très bons croquis des espaces de nature en ville à l'échelle des quartiers ou de l'ensemble d'une agglomération.
- La nature en ville a une valeur affective, psychologique, esthétique, morale, patrimoniale et même marchande, très variable selon les cultures, les groupes sociaux, les époques. Ou plus exactement, une certaine nature, certains éléments de nature sont valorisés, une nature douce, agréable, source d'aménités. Car, contrairement à ce qu'indiquaient certaines copies, la nature n'a pas toujours été perçue comme bonne et la ville comme mauvaise. Malgré ses dangers bien connus, la ville était jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle considérée comme le lieu de la civilité, de la protection, contre une nature jugée sauvage et inquiétante. Le parc seigneurial ou urbain montre une nature ordonnée, maîtrisée, décor pour une vie policée, réservée à quelques aristocrates et bourgeois. Les jardins anglais de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle imitent bien la nature, source d'émois romantiques, mais en la recomposant, en éliminant l'anarchie des forêts primitives et les bêtes sauvages. C'est surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'industrialisation que la nature paraît indispensable dans des villes en forte croissance, dans une perspective à la fois hygiéniste et morale, esthétique voire pédagogique. Les jardins ouvriers, les cités-jardins de Howard doivent écarter les ouvriers des cabarets. Les parcs urbains, une nature recomposée suivant les conceptions des urbanistes et paysagistes, doivent permettre aux classes bourgeoises de se reposer et de se rencontrer dans un cadre « de qualité » (sociale et esthétique), à tous d'approfondir leur connaissance des arbres, arbustes et animaux locaux ou exotiques. Entre deux guerres, la Charte d'Athènes veut redonner plus de place aux pelouses et arbres, séparés des blocs d'habitation et de la voirie. Après guerre, l'émergence des sentiments et réflexions écologistes pousse les citoyens à rechercher les traces de nature, bois, pelouses, cours d'eau, beaux points de vue, dans la ville même, surtout sur ses marges. Les prix fonciers s'élèvent près des rivières, des bois, dans des secteurs jusqu'alors délaissés. La nature devient un élément de marketing immobilier. Quitte à créer ou recréer de toutes pièces une nature pour les citoyens : un plan d'eau artificiel, un bois nouveau : une nature créée par les hommes ! Les éléments de nature en ville peuvent aussi être considérés comme un patrimoine collectif, fondement d'une identité territoriale (cf la baie de Naples pour les Napolitains), et qu'il faut défendre à tout prix, par des associations d'îlot, de quartier, de ville.
- Ces éléments de nature valorisés sont l'objet de pratiques, que l'on pouvait évoquer rapidement, et surtout spatialiser.
- Le désir de nature est une des causes de l'étalement urbain, avec la contradiction bien signalée dans les copies qui consiste à construire et donc à artificialiser là où l'on veut conserver ou retrouver « la nature », à consommer beaucoup d'essence pour rejoindre les marges urbaines, etc. Un luxe qui est souvent réservé à quelques uns, par son coût ou même

par l'isolement des quartiers autour des plans d'eau et des bosquets par des clôtures sévèrement gardées.

- La nature tient donc aujourd'hui une grande place dans les projets d'aménagement et la gouvernance des villes, soit qu'on veuille protéger les derniers vestiges de bois ou de zones humides par des réglementations et des zonages, soit qu'on veuille ordonner, aménager, recréer des éléments de nature soigneusement sélectionnés et mis en scène (allées, squares, coulées vertes, terrasses, jardins, parcs, front d'eau ou de mer). Trop peu de copies ont présenté les réglementations qui régissent la place de la nature en ville (au moins en France), les politiques de zonage, de mise en défens, la situation différente à cet égard des centres-villes et secteurs anciennement urbanisés, des périphéries urbanisées, des marges urbaines en cours d'urbanisation, en excluant les espaces ruraux voisins. Les meilleurs devoirs se sont appuyés sur des croquis et modèles graphiques, ont élargi leurs réflexions aux débats sur la ville durable, la ville resserrée, les immeubles végétalisés, les discussions autour de la Charte d'Alborg, sans glisser sur le développement durable en géographie ! D'autres ont rappelé que la place en ville dépend des moyens légaux, financiers et politiques mis à la disposition des acteurs urbains, ce qui oppose radicalement certaines villes des pays pauvres du Sud aux villes des pays du Nord, mais aussi les villes américaines aux villes méditerranéennes, les villes scandinaves aux villes de l'ex-Union soviétique, etc. A cet égard, « la ville », « la nature » ne font rien, ne disent rien par elles-mêmes : ce sont des individus, des groupes sociaux, des institutions, des promoteurs privés qui font, disent quelque chose à propos de la nature en ville.
- Ce qui pouvait donner lieu à une typologie dont il fallait alors préciser les critères. A cet égard, les villes anglo-saxonnes sont souvent pensées uniquement à travers deux modèles : celui des *edge cities* comme à Londres, celui des villes au plan orthogonal avec *down town* et larges banlieues comme aux États-Unis. Mais la culture anglo-saxonne a aussi produit des villes entre mer et volcans comme Auckland, des villes denses comme Belfast, etc... Certaines copies ont tenté une typologie des relations ville-nature par niveaux d'échelle, de l'agglomération tout entière (avec le site, le climat urbain...) au quartier (front de rivière, front de mer, colline, parc), à l'îlot (squares, jardins, plans d'eau) voire au niveau des bâtiments (ombre portée, déviation du vent, balcon, avifaune nicheuse...).

Quel que soit le plan adopté, il doit apparaître clairement à la lecture du devoir (en évitant de descendre dans les titres éventuels jusqu'au niveau des alinéas). Le développement doit s'appuyer sur des exemples précisément situés, décrits, illustrés, correspondant à des situations très variées (et pas seulement à la France). Il évoque les débats scientifiques et les travaux des auteurs qui ont approfondi les questions évoquées, géographes, urbanistes, sociologues. Le passage d'une idée ou d'un exemple à un autre doit être explicité par une ou plusieurs phrases mettant en évidence une argumentation, la progression dans une démonstration ou un raisonnement.

La conclusion ne peut se réduire à un simple résumé du développement. Elle doit replacer la question posées et les arguments utilisés dans un contexte plus large, par exemple ici l'impossibilité de séparer nature et ville, l'artificialité de la nature en ville, la nature n'étant qu'une construction mentale très variable selon les civilisations.

Un croquis de synthèse ne s'imposait pas pour ce sujet, mais des croquis partiels, articulés au développement, étaient nécessaires.

*Gérard HUGONIE, Jean-Christophe GAY, Hervé REGNAULT, Jean-Pierre RENARD.*

## 2.2. Composition de géographie des territoires

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

### **Sujet : « Transports et développement des territoires en France ».**

Un espace supposé bien connu, un des thèmes centraux de la géographie, un de ses concepts essentiels : un sujet a priori abordable s'est révélé pourtant délicat. La moyenne de l'épreuve le traduit moins que la rareté des excellentes copies. Ce sujet est donc révélateur de difficultés qui tiennent les unes à la conception même de ce qu'est une composition, les autres à des analyses sommaires, souvent trop générales et peu nuancées, méconnaissant la variété significative et essentielle qu'induisent les échelles.

Passons rapidement sur les défauts qui tiennent à une réelle méconnaissance de la France. Dans les copies se dessine une étonnante géographie de la France : des erreurs factuelles dont la répétition empêche de penser que ce sont de simples étourderies, des champions toujours cités – le Viaduc de Millau, les TGV, des métropoles – mais aussi des terres inconnues – la Corse, les DOM, le Sud-Ouest, la Bretagne. La France reste, dans beaucoup de copies « une île », sans liens avec l'Europe ou encore l'Afrique. A lire certaines copies, on a le sentiment d'être n'importe où : ce qui est dit pourrait être dit à peu près partout - le cas français n'aurait-il donc aucune spécificité ? A force d'être supposée connue par les candidats, la France est négligée dans la préparation : un constat récurrent, fait aussi dans d'autres concours.

La logique de la composition semble inégalement comprise. Une dissertation est une argumentation, un raisonnement, une démonstration appuyée sur des faits significatifs, des exemples tantôt évoqués, tantôt développés, des références aussi à des auteurs, à l'état scientifique d'une question. Elle n'est ni un catalogue, ni une énumération à l'impossible exhaustivité, mais un choix réfléchi et justifié, guidé par le libellé, les mots et le sens du sujet. Beaucoup de candidats négligent cette réflexion préalable. Ils lisent trop vite le sujet et le réduisent à un seul thème – ici un commentaire implicite de la carte des grandes infrastructures de la France, ce qui était bien sûr dans le sujet, mais pas le sujet. Pour éviter cet écueil, quelques réflexes. Définir le domaine d'étude : s'en tenir à la seule France continentale, négliger la Corse et les D.O.M, c'est se priver d'exemples intéressants pour ce sujet. Examiner la façon dont le sujet est précisément rédigé : la liaison entre transports et développement était essentielle ; le pluriel de territoires impliquait de prendre en compte toutes les échelles spatiales. Cette analyse préalable permet de dessiner une problématique, qui fonde une démonstration. Par exemple : aménager les transports permet-il de développer les territoires ? Les transports accroissent-ils l'inégal développement des territoires ? Est-ce que l'éloignement ou la faible connexion implique un développement moindre ? Est-ce que le volontarisme des politiques territoriales suffit à soutenir le développement ? Avec ces deux dernières questions, on perçoit tout l'avantage qu'il y avait à inclure Corse et DOM. De la problématique choisie découle un plan. Rappelons qu'il n'y a jamais une seule problématique, jamais un seul plan possible, et que « la bonne » problématique, le « bon » plan sont ceux qui permettent au candidat d'être à l'aise pour conduire un vrai raisonnement. La dissertation obéit à quelques principes simples avec lesquels il faut, en toute confiance se familiariser, dont il faut savoir jouer à son profit.

La difficulté majeure de ce sujet tient à son ampleur, aux évolutions et à la variété des échelles qu'il obligeait à considérer.

« Transports » implique de s'intéresser à ce qui est transporté - personnes, marchandises, informations – à la façon dont s'effectue le transport – les infrastructures – et aux logiques, aux volontés et aux stratégies qui expliquent les transports. Le territoire est à la fois un espace vécu et perçu, mais aussi l'aire de compétence d'acteurs publics ou privés, mais encore un espace d'action pour les entreprises – logistique – et les particuliers – mobilités liées au travail, à la consommation, aux loisirs. On comprend alors mieux ce qu'implique le terme de « développement » : à la fois l'extension spatiale et la multiplication des activités, l'augmentation de la population mais aussi, l'amélioration des conditions de vie. Ainsi, le développement ne se réduit pas à l'aménagement et les rapports entre transports et développement à la politique d'aménagement du territoire. La chronologie

joue ici un rôle majeur. En quelques décennies, des générations successives de transports se sont succédé : elles se superposent sur certains espaces, elles se déplacent aussi, ce qui n'a pas du tout les mêmes effets sur le développement. La construction des infrastructures de transport a été - dans les années 1960/1980 au moins - conçue comme un moyen privilégié de créer du développement, pour aménager le territoire. Elle a bénéficié alors de priorité, de consensus, de légitimité. Ce n'est plus vrai et les mouvements de type NIMBY ne sont pas seulement suscités par la défense d'intérêts personnels ou locaux – certes non sans fondements – mais traduisent aussi une remise en cause du bien fondé, de la légitimité des grandes infrastructures, conçues à des échelles de plus en plus petites et dont il n'est plus du tout acquis qu'elles créent du développement local. Désormais, alors même que l'on doit rappeler le rôle majeur joué par les transports dans la construction du territoire national, l'échelle nationale n'est plus la seule pertinente. A plus grande échelle les collectivités territoriales conduisent leurs propres politiques. A plus petite échelle, le territoire national s'inscrit dans l'espace européen et mondial. Ainsi, un damier nord-sud – est/ouest se surimpose progressivement au réseau centralisé. La France devient ainsi un exemple significatif de l'emboîtement des territoires, de limites qui se superposent ou se contrarient. A la multiplication des échelles répond en outre celle des acteurs. Aux acteurs institutionnels s'ajoutent les groupes de pression, les particuliers, les entreprises – y compris les compagnies low cost. A la distance kilométrique succède la distance-temps et les coûts. Mobilité, accessibilité et desserte deviennent des éléments majeurs de compétitivité, mais aussi une obligation nouvelle de l'aménagement du territoire, celui de l'État, des régions, des villes. Ainsi le développement des transports, loin d'être facteur d'homogénéisation, est un facteur de différenciation, de hiérarchisation, de sélection, de segmentation parfois. En outre, la logique des réseaux et des mobilités s'oppose de plus en plus à la logique des aires, des territoires, de « l'ancrage ».

On mesure aisément alors les ambitions possibles d'un sujet qui amène à évoquer des phénomènes aussi essentiels que la mondialisation, la métropolisation, l'étalement urbain, la diffusion touristique, pose en filigrane la question majeure de la mobilité, laquelle dépend certes des infrastructures, des connexions, mais aussi de critères sociaux et culturels. Personne ne peut prétendre traiter en sept heures un tel sujet dans toute son ampleur. On attendait donc des candidats qu'ils montrent qu'ils perçoivent les enjeux d'une telle question et ses évolutions récentes, qu'ils évoquent et illustrent par des exemples précis et actualisés, des thèmes majeurs. Il était particulièrement important de montrer la très grande et significative diversité des situations, bien loin des certitudes affichées dans les années 1960. Il fallait donc mettre en évidence des types de mobilités humaines comme de choix logistiques des entreprises - la méconnaissance ou l'indifférence de beaucoup de copies à l'égard des entreprises, de leurs logiques et de leurs contraintes est inquiétante - des typologies spatiales aussi. Rappelons que la typologie spatiale ne constitue pas forcément la dernière partie d'un devoir, que le découpage régional ne suffit pas à établir une typologie spatiale, que toute typologie ne vaut que par la mise en évidence préalable de la pertinence des critères qui la fondent. Des croquis précis, à différentes échelles si possible, sont de très utiles points d'appui, tantôt comme base pour reconstituer des processus, tantôt illustration d'un type particulier. On attend des candidats à une épreuve de « géographie des territoires » qu'ils montrent une réelle maîtrise de ce concept. Le sujet proposé permettait aussi de réfléchir à une certaine remise en cause de la pertinence du territoire par excellence, le territoire national. La mobilité crée de nouveaux territoires, en deçà et au-delà des territoires politiques et administratifs. Il y a une profonde remise en cause de leurs limites, avec de lourdes implications économiques, politiques et sociales. On est là au cœur de la réflexion actuelle sur les territoires. Au-delà des imperfections qu'un rapport se doit classiquement de mettre en évidence, beaucoup de copies témoignent d'une vraie sensibilité à ces enjeux.

*Marie-José LOUVEAUX, Clotilde DRUELLE-KORN, Jérôme MONNET, Yann RICHARD.*

## 2.3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie

### 2.3.1. OPTION A : « Espaces, territoires, sociétés »

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

**Sujet : « L'espace vécu ».**

L'ensemble documentaire proposé permettait de s'interroger sur la notion d'« espace vécu », qui a peut-être, selon les mots d'A. Frémont, « ouvert une nouvelle voie parmi les recherches des géographes français » (doc.1), du moins assurément donné lieu à débat (cf. les numéros de l'Espace Géographique de 1974 et 1976) et continue d'être présente dans nombre de travaux géographiques, de façon parfois implicite, comme le montre ce dossier (composé de textes produits sur une période de trente années). Il ne s'agissait donc pas de défendre ni d'accuser « l'espace vécu » qui ne mérite « ni ces excès d'honneur ni cette indignité » dont parle A. Frémont (doc.2b) mais l'on devait réfléchir de façon critique sur la notion et sa contribution à la connaissance géographique.

Rappelons que l'épreuve est un commentaire de documents, non une composition; l'analyse des documents et leur mise en relation sont donc incontournables et les réponses doivent prendre appui sur les documents, tous les documents. Il faut insister également sur l'importance d'apporter des réponses précises aux questions et de ne pas se contenter de parler à propos du sujet - en l'occurrence, l'espace vécu – en contournant les documents comme les questions.

#### Question 1

Les documents 1 à 4 permettaient d'inscrire l'émergence de la notion dans les questionnements de la géographie régionale des années 60, dans les débats aussi de la « nouvelle géographie », l'intérêt pour l'espace vécu manifestant une critique des « démarches extériorisantes de l'analyse de l'espace » comme des « vues technocratiques » (doc.3). Doutant de la neutralité de son observation et de l'universalité de ses concepts, le chercheur s'il veut comprendre non pas l'espace mais l'usage que les hommes font de l'espace, doit s'attacher aux pratiques et représentations des sociétés qui occupent l'espace (les distances structurale, affective, écologique – doc.3), adopter d'autres moyens d'investigation (la littérature, la publicité, etc. – doc.1). La conception d'un espace à la fois matériel et idéal, affecté de valeurs, objet d'enjeux (doc.4) et non seulement support d'aménagements (doc.1, 2, 5) ouvre la voie de la (re)découverte du territoire.

#### Question 2

Que reste-t-il de l'espace vécu trente ans après ? La faiblesse théorique de la notion (doc.2) est peut-être responsable de sa dilution dans la production géographique. On observera que, sans occuper une place centrale dans la réflexion géographique contemporaine, la notion est cependant présente dans nombre de travaux géographiques, de façon implicite du moins. L'intérêt accordé aux acteurs, à leurs pratiques, à leurs paroles, à leur savoir manifeste une influence de ce « courant géographique » qui a ouvert la voie à la prise en compte de la diversité des manières de vivre l'espace. L'espace domestique, le genre, l'art : autant de pistes explorées dans la suite de l'espace vécu. Il était pertinent de faire référence au document 5 : on y trouve, comme dans le texte de J. Gallais, le refus d'une vision européen centrée, la critique d'une approche exclusivement développementaliste, l'affirmation d'une approche par les représentations. On pouvait s'appuyer également sur le document 6 pour évoquer par exemple l'anthropogéographie et l'intérêt pour les savoirs vernaculaires.

#### Questions 3, 4, 5

On aurait aimé, même si ce n'était pas indiqué dans les consignes, qu'un court commentaire explicite les choix de figuration et l'on s'attendait, s'agissant d'espace vécu, à ce que les schémas mettent en évidence les acteurs et leurs représentations (c'était nécessaire dans la question 4 : « enjeux d'aménagement ») et utilisent les catégories d'espace de vie, d'espace social, d'espace vécu (ainsi dans une schématisation du territoire des Inuit – question 3). Pour produire une interprétation schématisée des situations évoquées dans les documents, il était judicieux au préalable de classer les

informations dégagées des documents (sans en omettre aucun) et d'utiliser les notions présentes dans les textes à portée théorique.

*Muriel ROSEMBERG, Jacqueline JALTA.*

### **2.3.2. OPTION B: « Milieux et environnement »**

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

**Sujet : « Déforestation et reforestation dans le monde : entre enjeux socio-économiques et enjeux environnementaux ».**

99 candidats ont choisi l'option « milieux et environnement ». 44 copies ont obtenu une note inférieure ou égale à 5, ce qui témoigne de carences importantes d'un grand nombre de candidats sur des sujets de géographie environnementale pourtant larges et d'actualité. 18 copies ont néanmoins obtenu 10 ou plus, 4 d'entre elles ayant été notées 15 et plus.

Il n'est sans doute pas inutile, une fois encore, d'attirer l'attention des candidats sur quelques écueils majeurs qu'il leur faut absolument essayer d'éviter. Une première maladresse consiste à répondre aux questions sous la forme de mini dissertation ne mobilisant pas ou très peu les documents disponibles. Il s'agit d'un commentaire de documents et ceux-ci ne sont pas seulement là en guise d'illustration, ou pire de prétexte. Inversement, beaucoup de copies se contentent de paraphraser les documents, en les décrivant ou en citant de larges extraits de textes, mis simplement entre guillemets. On attend des candidats un véritable travail d'analyse, d'explication, d'argumentation, accompagné d'exemples choisis aussi en dehors des contextes présentés dans les documents. Enfin, il faut se garder de prendre les documents du dossier au premier degré. L'exercice nécessite de la part des candidats recul et esprit critique. C'est le cas des textes engagés, militants ou partisans. Tout ce qui est écrit, y compris par des auteurs faisant autorité, ne doit pas être considéré comme une vérité absolue, mais peut être discuté. Certains documents du dossier sont là pour tester la capacité d'analyse critique des candidats. On attend de futurs enseignants qu'ils soient capables d'avoir cette distance critique qu'ils devront transmettre à leurs élèves.

Depuis quelques années, l'environnement a envahi la scène médiatique et certains enjeux majeurs comme le réchauffement climatique ou la biodiversité sont débattus à longueur d'articles de presse ou d'émissions de radio et de télévision. La déforestation dans le monde fait partie de ces thèmes surmédiatisés. Pour autant, il est désolant de retrouver, dans un grand nombre de copies, repris à leur compte par les candidats, les discours militants de la doxa écologiste. Des candidats à l'agrégation de géographie se doivent d'aborder ces questions en mobilisant leur culture scientifique et leur esprit critique. Ils doivent analyser de façon distanciée les différents jeux d'acteurs en évitant de reprendre à leur compte des discours militants et souvent caricaturaux. Que de banalités, de lieux communs, de discours aseptisés et écologiquement corrects dans les copies.

#### **Question 1**

La première question, très générale, avait pour objectif de vérifier l'acquisition d'un certain nombre de fondamentaux en biogéographie. Il fallait présenter et analyser les grands ensembles forestiers dans le monde en insistant sur les transformations induites par les activités humaines. Beaucoup trop de copies se sont contentées d'un simple catalogage. Il ne suffisait pas d'énumérer les grands types de forêts en paraphrasant les informations apportées par la carte et le tableau (nom des domaines forestiers, superficies...). Le jury attendait d'abord une présentation synthétique des principaux facteurs de différenciation biogéographique : rôle du climat, du relief, des sols.... Il fallait également aborder le fonctionnement des écosystèmes forestiers et donner des informations concrètes : physionomie des forêts, pédogenèse, inégale richesse en matière de biodiversité, nom de quelques espèces arborées... L'impact des activités humaines devait être étudié en insistant sur les superficies, les usages, l'appauvrissement ou l'enrichissement des écosystèmes forestiers. Anthropisation ne rime

pas nécessairement avec uniformisation, appauvrissement ou destruction. On pense notamment à la grande richesse floristique des forêts méditerranéennes à laquelle l'homme n'est pas étranger. On pouvait aussi évoquer les futaies jardinées de l'Europe de l'Ouest ou citer des exemples d'agroforesterie tropicale.

## Question 2

Dans les copies, la problématique surmédiatisée de la déforestation actuelle dans les pays tropicaux a laissé trop peu de place aux autres aspects, pourtant très riches, de la question. Il fallait d'abord jouer sur les changements d'échelles temporelles. Certaines fluctuations majeures sont naturelles, liées aux bouleversements climatiques et se produisent à des périodes plurimillénaires. La carte présentant la dynamique spatiotemporelle de la forêt tropicale en Afrique depuis 20 000 ans illustre bien ce phénomène, mais on pouvait aussi évoquer la reconquête et les mutations forestières de l'Europe de l'Ouest à l'Holocène, bien connues grâce aux travaux de palynologie. D'autres fluctuations, d'origine anthropique, jouent aussi sur des échelles de temps variées : à l'échelle plurimillénaire depuis le Néolithique à des fins agropastorales ; à l'échelle pluriséculaire depuis le Moyen Âge pour l'alimentation en combustible des activités protoindustrielles ; à l'échelle décennale ou annuelle pour les accidents climatiques ou technologiques (tempêtes, incendies, pluies acides, guerres...). Le temps du climat et celui des hommes se télescopent souvent en rendant difficile l'identification et la reconstitution des systèmes de causalité, mais bien peu de copies sont arrivées à ce niveau de nuance et de complexité. Les candidats ont souvent été obnubilés par le recul actuel des forêts tropicales. Pour autant, les causes complexes de cette déforestation ont rarement été étudiées de façon précise et argumentée : conditions d'exploitation des bois tropicaux et circuits commerciaux, recherche de combustible à finalité domestique et industrielle... Les déforestations liées aux activités agropastorales ont été mieux vues, même si les « fronts pionniers de la faim » indonésiens cités dans l'un des textes du dossier, ont souvent occulté tout autre exemple. Enfin, contrairement à ce que croient beaucoup de candidats, les superficies forestières ne reculent pas partout dans le monde. Dans les pays occidentaux, la profonde transformation des campagnes (révolution agricole et exode rural) a, depuis plus d'un siècle et demi, favorisé une importante extension des superficies boisées. Quand ces reboisements ont été évoqués, c'est trop souvent hélas accompagnés de l'incontournable réquisitoire contre l'enrésinement.

## Question 3

C'est souvent la question la mieux traitée par les candidats. Le fait que l'Amazonie soit au programme de l'écrit (dans le cadre de la question sur l'Amérique latine), n'est sans doute pas étranger au phénomène. Les candidats ont, dans leur majorité, opté pour un organigramme. Pourtant d'autres choix étaient possibles, comme l'ont montré certaines copies. Certains candidats ont notamment combiné divers croquis ou chorèmes emboîtés à plusieurs échelles, ce que le jury a apprécié. Il n'est pas inutile de rappeler que l'intérêt d'un organigramme est d'essayer de traduire la complexité des fonctionnements systémiques, faits d'interactions et de boucles de rétroactions. Peu de copies ont atteint cet objectif. Il fallait là encore jouer sur les échelles spatiotemporelles. La déforestation de l'Amazonie n'est pas un phénomène linéaire, elle obéit à des cycles macro et microéconomiques. Les acteurs sont également nombreux et diversifiés. Ils ne sont pas tous brésiliens et ne se limitent pas aux paysans sans terre, aux fazenderos et aux indiens. Il fallait aussi convoquer les OIG, les grandes ONG et les multinationales. Et là encore ne pas tomber dans le catastrophisme simpliste le plus pessimiste. L'intervention des multinationales n'est pas toujours négative. Elle peut s'inscrire dans une démarche de développement durable et équitable. Les réserves extractivistes, biologiques ou de développement durable peuvent constituer des alternatives encourageantes à la déforestation.

## Question 4

C'est la question qui a suscité de la part des candidats le plus de clichés, de paraphrases et de discours catastrophistes. Tout ce qui est écrit, y compris sous la plume d'écologues de renom, ne doit pas être pris pour argent comptant mais peut être discuté. Un géographe, fort de sa culture historique, scientifique et épistémologique ne doit pas, sans la discuter, accepter l'idée que les Grecs anciens du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. possédaient « déjà une parfaite compréhension du rôle régulateur joué par les forêts dans le cycle de l'eau ». C'est faire fi des deux siècles et demi de recherches hydrologiques conduites depuis Pierre Perrault et ignorer que les hydrologues se posent encore aujourd'hui beaucoup de questions sur les relations entre forêts et écoulement. Les hydrogrammes et le tableau proposés témoignaient bien de la complexité de ces relations. Beaucoup de candidats les ont utilisés dans un discours à charge, en ne retenant que les chiffres permettant de crédibiliser les discours catastrophistes. Si les incendies de forêt modifient fortement la réponse hydrologique des bassins versants aux pluies de forte intensité, en générant des crues éclair, ils ne jouent en revanche qu'un

rôle mineur dans la genèse des crues liées à des débordements généralisés de nappes. De même, déforestation ne rime pas nécessairement avec érosion catastrophique des sols. Les travaux conduits en Afrique de l'Ouest par l'ORSTOM montrent très nettement qu'une agriculture intensive, privilégiant des plantes à forte couverture végétale, peut être presque aussi protectrice pour les sols qu'un couvert forestier. L'érosion qui accompagne souvent la déforestation n'est pas une fatalité naturelle, mais relève bien davantage des systèmes de production agricole et dépend donc bien du contexte socio-économique.

*Philippe ALLEE, Laurent SIMON.*

### **2.3.3. OPTION C : « Aménagement »**

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

**Sujet : « Les villes nouvelles, un modèle du passé, des solutions pour le futur ? ».**

Les candidats ont été 84 à composer. La moyenne de l'épreuve est de 6,8/20. On compte 32 copies au-dessous de 5 (38%) et 38 copies (45%) ont obtenu 7 ou plus, parmi lesquelles 16 copies ont obtenu 12 ou plus. Le sujet était consacré aux villes nouvelles d'Europe occidentale, et les documents présentés ne recelaient aucun piège : il s'agissait d'une collection de documents variés, textes, tableaux, croquis et cartes, offrant une vue générale sur les villes nouvelles d'Angleterre, des Pays Bas, du Danemark, de Suède et d'Ile-de-France. Les documents proposés permettaient de répondre aux questions posées, à la condition toutefois de les étudier sans hâte ni approximation, et surtout de ne pas s'en servir comme le vague support de considérations personnelles plus ou moins fondées, où les opinions non démontrées (voire contraires aux informations contenues dans les documents) le disputaient aux contresens. Cependant, il est vrai qu'il fallait recourir à une culture du fait urbain pour pouvoir apprécier le contenu des documents en leur donnant de la profondeur. Cette culture, tout de même assez générale, sur la dynamique des villes, leur morphologie, leur population et leurs activités, était indispensable pour replacer les documents dans leur contexte, leurs contextes devrait-on dire : temporel d'abord, car ces documents, à l'exception du premier, véritablement historique (le texte de Ebenezer Howard datant de 1898), font référence à la deuxième moitié du vingtième siècle ; spatial ensuite, car les contextes géographiques sont nécessaires à la compréhension des finalités des pouvoirs publics dans chacun des pays à étudier ; démographique également, et peut-être même surtout. Faute d'une « mise en contexte » suffisante, de nombreuses copies souffrent d'interprétations erronées ou approximatives, qui nuisent à la lisibilité des réponses aux questions posées.

Finalement, les meilleures copies ont été le fruit d'une étude minutieuse des documents et d'une culture générale du fait urbain contemporain auquel il a été tout naturellement fait appel. Les plus mauvaises ont été dues à une lecture rapide, approximative, à une culture générale insuffisante, cette culture générale qui doit faire partie du bagage d'un candidat à l'agrégation... et d'un professeur de géographie.

Qu'attendait-on des candidats, question par question ? La première question ne présentait pas de difficulté particulière, puisqu'elle ne nécessitait pas d'assembler différents documents : seul le premier document était concerné. Pourtant, certains candidats ont répondu à cette question en mêlant toutes les villes nouvelles évoquées, et en considérant que les villes nouvelles de la deuxième moitié du vingtième siècle constituaient le « modèle historique ». Cela a eu pour conséquence de rendre plus difficile la réponse à la deuxième question sans redites. L'idée principale exposée par le texte résidait dans l'articulation faite par Howard entre un projet social, véritable finalité de son action, et la forme de la ville, tout découlant de la nature du projet social. Cela n'a pas toujours été vu ou exprimé clairement. En revanche, le contexte de la ville et de la situation de la classe ouvrière urbaine de l'époque a été évoqué par la plupart des candidats. Ensuite, il n'était pas forcément utile de se plonger dans le détail des avenues. En revanche, le principe du « zonage » des fonctions urbaines devait être relevé, car il a constitué par la suite un véritable standard de la planification urbaine jusqu'à nos jours.

Indépendamment de la forme circulaire, de nombreuses solutions d'aménagement ont d'ailleurs fait école, par-delà les apparences diverses des quartiers ou des villes construits depuis, notamment les espaces verts et la proximité entre logements et équipements.

La deuxième question, question de synthèse, permettait sans surprise de mettre en évidence les points communs aux villes nouvelles des différents pays évoqués, ainsi que les différences, ces dernières relevant d'abord de différences liées à la dimension des agglomérations et aux caractéristiques géographiques des régions concernées. Par exemple, aux Pays-Bas, le peuplement des polders et la préservation d'espaces naturels et ruraux rares eu égard à la densité démographique a pesé lourdement ; dans les régions urbaines de Londres et de Paris, dont les poids démographiques sont bien différents de ce que l'on peut observer en Suède ou au Danemark, c'est la question de l'extension spatiale des agglomérations en nappe de faible densité, sans équipements, ni services, ni emplois qui constitue le fil conducteur de la planification urbaine et conduit à créer des centres urbains nouveaux. Entre Paris et Londres, c'est la plus ou moins grande autonomie de ces centres urbains nouveaux et leur degré de liaison avec la capitale qui fait la principale différence. Les documents permettaient de faire apparaître cette différence.

Dans l'ensemble (mais il y a des exceptions !), les copies n'ont pas clairement exposé le fond de la question de l'étalement urbain, processus auquel les villes nouvelles étaient censées opposer une solution plus efficace en termes de cadre de vie, de déplacements et de niveau de services. Le vocabulaire employé pour décrire le problème a été très varié, mais souvent inapproprié, et on peut se demander ce que des élèves auraient compris et retenu : les villes nouvelles avaient-elles pour but de freiner la croissance urbaine, de la contrôler ? De désengorger le centre ? Non, et la confusion a résidé dans l'ambiguïté de la notion de croissance urbaine : une croissance spatiale par étalement, et une croissance du volume de population. Il s'agissait bien avant tout de diriger la distribution géographique de la population et des emplois nouveaux, dans un contexte de croissances démographique et économique soutenues. Plus de rigueur dans l'emploi des termes aurait été nécessaire.

Pour instruire cette question de synthèse, les cartes et plans pouvaient d'être utilisés. Certes établis à des échelles différentes et montrant des périmètres différents (c'est le lot de la quête documentaire qui représente une bonne partie de la préparation des cours), ils permettaient d'établir une sorte de modèle de référence des centres-villes des villes nouvelles et de leur enveloppe urbaine, de leurs fonctions et de leur organisation spatiale. Un croquis de synthèse simple et reproductible par des élèves pouvait en être tiré. Cela n'a généralement pas été tenté.

La troisième question pouvait être assez facilement traitée en utilisant les tableaux relatifs à la population, à l'emploi et à la composition sociale de la population des villes. Une étude simple mais attentive des chiffres auraient permis à de nombreux candidats d'éviter de brosser un tableau plutôt négatif des villes nouvelles, mêlant opinions toutes faites et références implicites aux « quartiers en difficulté », autre sujet auquel on ne peut sérieusement relier les villes nouvelles en particulier. Pourtant, les chiffres n'ont guère été utilisés, et le rapprochement entre les chiffres de la population et ceux de l'emploi a été encore moins souvent réalisé. Ce rapprochement permettait d'échapper aux jugements caricaturaux conduisant à énoncer l'échec des villes nouvelles. De même, comparer les résultats des villes nouvelles à ceux de Paris n'avait pas beaucoup de sens : les candidats qui ont comparé les villes nouvelles aux banlieues et aux franges de l'agglomération ont dressé un bilan plus nuancé et plus juste. Enfin, les deux cartes montrant sur une courte période d'où proviennent les habitants constructeurs d'une maison individuelle dans les villes nouvelles et où s'installent ceux qui, résidant en ville nouvelle, ont fait construire une maison dans le bassin parisien, n'ont pas été convenablement commentées, car elles n'ont pas été comprises. Elles montraient tout de même la place des villes nouvelles franciliennes dans les trajectoires résidentielles des ménages franciliens, même si les nombres cartographiés ne pouvaient pas être relativisés par leur part de la population totale.

Pour finir, la quatrième question était plus libre. Le texte proposé servait plutôt de prétexte. Il s'agissait pour les plus entraînés de tenter un court essai sur la notion de modèle en urbanisme, et pour les autres de faire ressortir ce qui, dans le principe d'aménagement des villes nouvelles, pouvait être mis au compte d'une sorte d'urbanisme durable avant la lettre : dans le rapprochement résidence-emploi, dans la proximité aux équipements, dans la mixité sociale, dans le rapport à la nature, dans la desserte par les transports collectifs et dans le dessin régional d'une ville polycentrique d'une certaine densité, économe en espace naturel et rural. Cette question a souvent été traitée de façon décevante, bâclée ou ignorée. Il fallait, pour y répondre, repartir des documents sur les villes nouvelles d'Europe, avoir une idée de ce que recouvre la notion de développement durable appliquée à la ville, et enfin

oser ne pas admettre sans discussion le texte de Marc Sauvez, auquel la question ne faisait d'ailleurs pas explicitement référence.

En conclusion, on ne saurait dire avec plus de netteté que les meilleures copies sont toutes des copies construites sur la base d'un examen minutieux des documents. Ces copies n'ont jamais paraphrasé les documents, ne les ont jamais présentés de façon analytique, et ne les ont jamais considérés comme le support d'un bavardage sur les villes nouvelles. La bonne méthode consiste à exploiter complètement les documents et à les remettre dans leur contexte, ce contexte qui est procuré par une culture générale de bon niveau, mais pas obligatoirement exceptionnelle. Et à construire, pour chaque question, une démarche cohérente et lisible par l'association des éléments contenus dans les documents.

Francis BEAUCIRE, Yves JEAN.

## 2.4. Composition d'histoire

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

**Sujet : « Villes et pouvoir souverain en Italie, du milieu du XII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ».**

Le jury a, cette année, corrigé 258 copies au lieu de 294, l'an dernier ; les résultats obtenus accusent une légère baisse puisque la moyenne est de 5,51 au lieu de 5,84 ; l'écart-type est de 4,27. Un nombre plus important de copies ont été notées 1 (47 au lieu de 43), ce qui peut expliquer ces données ; en revanche, le nombre de très bonnes copies, dont la note est supérieure ou égale à 15, est resté stable : 11 au lieu de 12. On observera donc qu'il existe une disparité considérable entre les copies, un fait auquel les correcteurs se sont montrés sensibles.

Une large majorité des constats qui vont suivre trouvent leur origine dans le fait que nombre de candidats avaient manifestement négligé la question d'histoire médiévale, au programme du concours pour la seconde année, afin de concentrer leurs efforts sur l'histoire contemporaine. Sans méconnaître la somme de travail que représente la familiarisation avec une nouvelle question, on ne saurait trop redire les **risques consécutifs au choix d'une impasse**. Cette remarque explique également que, à la différence de l'an dernier, les correcteurs ont tous constaté un nombre important **d'erreurs sur les faits**, qui portaient sur des éléments centraux : la confusion entre les deux empereurs Frédéric ; la méconnaissance de la Paix de Constance, que reprennent tous les manuels (un événement pourtant majeur pour le sujet) ; la mauvaise définition du podestat, présenté uniquement comme agent impérial, entre autres. De même, la trame événementielle est apparue mal maîtrisée, notamment pour ce qui concerne la fin de la période (après la mort de Frédéric II) et pour les régions méridionales. Faut-il redire que tout travail de préparation doit débiter par l'assimilation d'une chronologie minimale et la mise en contexte du sujet, ne serait-ce que par la lecture de manuels généraux ?

Cependant, la difficulté majeure rencontrée par la grande majorité des copies a porté sur le bon cadrage du sujet, **faute d'avoir été en mesure de donner une définition satisfaisante de la notion de « pouvoir souverain »**, alors que celle de la ville (sur laquelle on ne reviendra pas) a été correctement traitée. La notion de pouvoir souverain paraît cependant relever de la culture de science politique commune que permettent d'acquérir des études d'histoire. Et le fait étonne d'autant plus que les débats actuels de la cité abordent régulièrement les questions relatives à la souveraineté : adoption d'une monnaie commune aux pays de la communauté européenne ; armée européenne ; justice internationale...

On rappellera que la **notion de souveraineté**, souvent rendue par le terme latin *imperium*, désigne « le pouvoir suprême de commandement civil et militaire, permettant d'atteindre directement chaque sujet et postulant l'obéissance » (Jacques Krynen) : ce n'est donc pas toutes les formes d'un pouvoir indistinct, un pouvoir personnel (celui du « souverain ») ou de type démocratique, comme on a pu le lire. Celle-ci est réintroduite en Occident à partir du XII<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de la distinction qui

s'élabore alors entre le Spirituel et le Temporel lors de la réforme grégorienne (évoquée dans quelques copies) et grâce au renouveau concomitant des études de droit romain et canonique, issu précisément pour une grande part de villes italiennes. Il en découle divers niveaux d'exercice :

- le pouvoir de décision, dans lequel on fera entrer les divers éléments des pouvoirs régaliens : légiférer (produire des ordonnances, des statuts...); octroyer des charges publiques; conduire les relations avec les autres puissances, y compris au prix de guerres et donc de la levée des troupes; prélever l'impôt; rendre la justice (la grande absente des devoirs !); battre monnaie;
- le pouvoir d'exécution, à savoir la mise en œuvre, sous contrôle, des décisions prises à l'échelon supérieur.

Se dégagent ainsi les **prérogatives du pouvoir souverain (ces regalia, dont trop de copies ont ignoré les composantes), au crible desquelles il fallait passer les diverses situations que présentent alors les villes de l'Italie**, dans leurs relations avec ceux qui considèrent détenir ce pouvoir (rois, empereurs et papauté dans le Patrimoine de Pierre) et dans leurs aspirations, plus ou moins achevées, à les exercer elles-mêmes. S'imposait alors la **distinction entre l'indépendance et l'autonomie**. De là, il ressort que se posait également la question de la **légitimité du pouvoir souverain** et donc celle de la source de sa reconnaissance, sans laquelle celui-ci reste vain. La réflexion ne pouvait pas davantage ignorer les **moyens d'action** dont disposèrent les pouvoirs souverains qui ont régné sur les villes de l'Italie : agents dont on pouvait se demander d'où ils venaient, quelle avait été leur formation, où ils travaillèrent (trop de palais cités par les copies sont restés vides de contenu) et quels documents ils ont produits (la « révolution documentaire »), comment ils étaient rémunérés et contrôlés (condition de l'efficacité de l'exercice de la souveraineté). Enfin, il fallait envisager les **limites** de fait posées à l'exercice de la souveraineté, en dépit des déclarations de principe : les papes comme les empereurs n'ont pas exercé un pouvoir uniforme sur les territoires de leur ressort.

Faute d'avoir élaboré une telle réflexion préliminaire, trop de copies ont eu du mal à construire une problématique convaincante. Les meilleures ont adopté un plan chronologique (luttres communales pour l'autonomie; exercice de l'autonomie dans les villes; reprise en mains par des pouvoirs centraux), en s'attachant à prendre en compte la disparité des situations entre le Nord, profondément marqué par le mouvement communal, et le Sud, où des aspirations analogues s'observent sans avoir pu cependant déboucher sur les mêmes résultats, en raison de la persistance d'une structure centralisée du pouvoir sous les rois normands, Frédéric II et les Angevins. Mais beaucoup de candidats ont dérivé vers des sujets voisins, tel que « le gouvernement de la ville » (confusion avec le sujet du CAPES ?); d'autres ont cru pouvoir utiliser leurs connaissances sur la sociologie des élites, ce qui n'était pas à proprement parler dans le sujet; d'autres, enfin, se sont limités au monde communal, sans même le justifier.

Au terme de ce rapport, au risque de se répéter, on ne saurait trop insister sur quelques conseils élémentaires. Le premier est certainement celui **d'assurer dès l'introduction le minimum de définition des concepts proposés à l'étude**, afin de placer la démonstration attendue dans le devoir sur des rails sûrs. Pour éviter les hors-sujet, s'attacher à respecter la « **règle du sujet** » qui veut que les termes du sujet proposé soient régulièrement le sujet grammatical des phrases, notamment lors de l'introduction, des transitions et de la conclusion.

Cette remarque conduit à rappeler que, loin d'être secondaire, **le style reflète fidèlement la clarté et la précision de la pensée, par le choix du vocabulaire, les justes accords entre les différents termes de la phrase et la ponctuation qui marque la construction**. Très insatisfaisante pour au moins 1/6<sup>e</sup> des copies, la forme compte dans l'impression que se forge le lecteur. Mieux vaut donc faire court et bien, en se ménageant un temps de relecture, que long et négligé. Quant aux **croquis** qui accompagnent parfois (mais assez rarement) les analyses, ils sont **bienvenus quand ils appuient vraiment le propos**, sont intégrés dans le commentaire et manifestent du **soin** dans leur réalisation, sans parler de la **précision géographique élémentaire** (Naples n'est pas située dans les terres, la Sicile fait partie de l'ensemble italien et la botte pointe son pied vers l'Ouest et non l'Est : il faut sans doute là compter avec l'émotion d'un jour de concours !).

*Patrick BOUCHERON, Christian BOUGEARD, Jean-Yves CARLUER, Ghislaine DESBUISSONS, Véronique ROUCHON, Catherine VINCENT.*

## 3. Commentaires des épreuves orales

### 3.1. Le commentaire de documents géographiques

Les notes des 59 candidats auditionnés s'échelonnent de 1 à 16 sur 20. La moyenne s'établit à 7,9. Dix-sept commentaires, soit à peine plus du quart, ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne. Incontestablement, le niveau du concours de cette année a été inférieur à celui de 2005, avec près du tiers des notes à 5 sur 20 ou moins. A l'évidence, des candidats arrivent sans préparation à l'oral et semblent découvrir l'épreuve. Nous ne pouvons que les inviter à venir assister aux oraux l'année précédant leur préparation et à multiplier ce type d'exercice l'année suivante.

Les travers majeurs ont déjà été pointés les années précédentes et nous encourageons vivement la lecture des rapports antérieurs qui les évoquent. Nous voudrions cependant, une nouvelle fois, aborder le manque de regard critique sur les documents. En réduisant sensiblement leur nombre par dossier (moins de sept en moyenne cette année) nous avons, semble-t-il, favorisé une bonne maîtrise du temps et réussi à lutter efficacement contre une des dérives de l'épreuve qui était son glissement vers une leçon illustrée. Nous avons constaté avec plaisir que certains candidats s'étaient plus appropriés les documents et avaient plus réfléchi à leur intérêt pédagogique, ce qui est un des objectifs de l'épreuve. Aussi, nous sommes très réservés sur le fait que certains demandent des documents supplémentaires - des cartes topographiques surtout - pour compléter leur dossier et ensuite focalisent leur étude sur ceux-ci. Qu'ils sachent que c'est sciemment que les membres du jury leur proposent des documents, qui n'ont pas pour dessein de faire le tour du sujet.

La grande nouveauté cette année était l'arrivée des documents numériques. Huit sujets, sur les dix-neuf proposés, en comportaient. Les résultats des candidats qui ont tiré au sort un sujet ayant une partie ou tous les documents sous forme numérique sont dans la moyenne du concours. Nous avons remarqué que les candidats étaient généralement très à l'aise avec l'outil informatique et que certains auraient aimé aller plus loin dans son usage. En conséquence, nous tenons à rappeler que nous n'évaluons pas la maîtrise technique de l'ordinateur ou du logiciel, car le risque est que des candidats très compétents en informatique oublient les documents pour faire une présentation formellement brillante, mais creuse sur le fond.

L'usage des documents numériques va se poursuivre et s'amplifier les prochaines années, car notre concours doit anticiper les pratiques pédagogiques des enseignants et utiliser les fonds documentaires qui sont mis désormais à la disposition du public et des spécialistes. Nous avons remarqué que l'informatique facilite la mise en regard des documents, qu'elle permet de les juxtaposer aisément, qu'on peut zoomer sur des lieux intéressants... La réussite de cette première expérience nous incite à aller plus loin dès l'an prochain, avec l'apparition d'animations, de documents audio et vidéo, de bases de données, etc.

*Jean-christophe GAY, Jacqueline JALTA, Yves JEAN, Hervé REGNAULD, Muriel ROSEMBERG.*

### Liste des sujets du commentaire de documents géographiques

#### « Le projet de ligne à grande vitesse en PACA »

Doc. 1 : Carte au 1/100 000 « Toulon-Nice ». (Source : IGN).

Doc. 2 a et b : Les scénarios à un axe. (Source : Réseau ferré de France, 2005, *Desserte et scénarios pour la ligne nouvelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, p. 18-19).

Doc. 3 : Association « Mon étiquette c'est Nice ». (Source : *Les Cahiers d'acteurs sur le projet de liaison ferroviaire à grande vitesse en PACA*, avril 2005).

Doc. 4 a à d : Association « Stop Nuisances Cuers ». (Source : *Les Cahiers d'acteurs sur le projet de liaison ferroviaire à grande vitesse en PACA*, février 2005).

## « Représentations de Marseille »

Doc.1 : Carte : Top 25 IGN Marseille Les Calanques 3145 ET 2006.

Doc. 2 : Cartes : carte 1 : « Commune de Marseille : proportion d'étrangers par quartier en 1990 » ; carte 2 : « Le revenu annuel moyen des foyers fiscaux par arrondissement en 1993 ». (Source : A. Donzel, *Marseille. L'expérience de la cité*, 1998, Economica).

Doc. 3 : Carte : « Les groupements intercommunaux dans l'agglomération marseillaise ». (Source : A. Donzel, *Marseille. L'expérience de la cité*, 1998, Economica). Texte : « L'imaginaire de Marseille ». (Source : M. Roncayolo, *Lectures de villes. Formes et temps*, 2002, Editions Parenthèses).

Doc. 4. a : Photographie : « Le triangle sacré ». (Source : in M. Roncayolo, *Marseille. Les territoires du temps*, 1996, Editions locales de France) ; Doc. 4 b : Texte : « Un écrivain parle de Marseille » (extraits). (Source : J.-C. Izzo, *Total Khéops*, 1995, Gallimard, Folio Policier) ; doc 4 c : Première de couverture d'une partition : « Un petit cabanon ». (Source : in J.-M. Tixier, *Le Cabanon*, 2004, Editions Jeanne Laffitte) ; Doc 4 d : Texte : « Marseille, son propre monument ». (Source : M. Roncayolo, *Marseille. Les territoires du temps*, 1996, Editions locales de France) ; Doc 4 e : schéma et texte : « Les Marseillais parlent de leur ville » - P. Vergès, « La métropole marseillaise vue par les Marseillais ». (Source : A. Donzel (dir.), *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région urbaine marseillaise*, 2001, Maisonneuve et Larose).

## « Inégalités sociales et précarité en région Ile - de - France »

Doc. 1 a : Texte « La précarité est concentrée sur une fraction du salariat » ; Doc. 1 b : Histogramme « Davantage de précarité. Evolution des statuts d'emploi en France, en % » ; Doc. 1 c : Tableau « La concentration du chômage ». (Source : Article « Comment le travail a changé », n° 68, hors-série d'*Alternatives Economiques*, 2006).

Doc. 2 : « Inégalités des revenus des ménages dans les communes franciliennes en 1999 ». (Source : A. Ribardièrre « Précarité sociale : quand les mailles s'en mêlent », thèse de doctorat de géographie, université Paris-I, 2005).

Doc. 3 : « Schéma de la division sociale de l'espace résidentiel francilien, selon les inégalités de revenus des ménages ». (Source : « Qu'apporte l'échelon infracommunal à la carte des inégalités de richesse en Ile-de-France ? ». Source : [M@appemonde](#) 75 (2004.3), J.-Ch. François et A. Ribardièrre).

Doc. 4 : « Les contextes communaux de la précarité sociale en 1999 dans la région Ile-de-France ». (Source : thèse *op.cit.* 2005)

Doc. 5 : Texte « La question de la mixité sociospatiale à l'épreuve du changement d'échelle ». (Source : M@appemonde, article cité).

Doc. 6 a : Encadré « Définition des ZUS, ZRU et ZFU » ; Doc. 6 b : Texte « Les différenciations spatiales à l'intérieur même des quartiers

Doc. 7 : Texte « Le modèle « Sud Seine-Saint-Denis » : une mosaïque socio spatiale ». (Source « Les territoires de la politique de la ville et leur environnement : une approche spatiale de la précarité sociale », A. Ribardièrre, *BAGF –Géographies*, 2004, n° 1).

Doc. 8 : Texte « La précarité s'accroche ». (Source : *Alternatives économiques*, n° 200, février 2002).

Doc. 9 : Carte au 1 : 250 000 n° 103, Ile-de-France, Champagne.

## « La déforestation au Brésil » (support numérique)

Doc. 1 : Localisation des municipes au Mato Grosso. Ce document n'était pas à commenter.

Doc. 2 : Images National Oceanographic and Atmospheric Administration, (NOAA) de 1990 et 2002 au Mato Grosso, (région de Sinop, Municipe 117, et municipes voisins du document n° 1). (Source : Dubreuil, 2005, *Climat et Pionniers dans le Mato Grosso*, HDR, Rennes-II).

Doc. 3 : Données sur l'élevage, 1977 et 2003. (Source : Dubreuil, 2005, *op. cit.*).

Doc. 4 : Données sur les cultures, en 2002. (Sources : statistiques brésiliennes, Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística).

Doc. 5 : Evolution de la production de soja 1990 - 2003. (Source : Dubreuil et I.B.G.E.).

Doc. 6 : Deux images Landsat, en composition colorée, 1975 et 1999, région des Parecis. (Municipe 121 du document n° 1, Tangara da serra). (Source : Dubreuil, 2005).

Doc. 7 : Disparités entre Hommes et Femmes, statistiques par région. (Source : L. Rivault, 2006).

## « Lima »

Doc. 1 : Carte au 1/25 000 en deux feuilles. (Source : Instituto Geografico Nacional, 2004).

Doc. 2 : Image satellitale. (Source : CNES 1991 – distribution SPOT Image). Composition colorée en fausses couleurs.

Doc. 3 : Du Lima de 1713 au Lima de 1960. (Source : Cole J. P., 1965, *Latin America. An Economic and Social Geography*, Butterworths, p. 298).

## « Frontières et disparités de développement en Amérique centrale »

Doc. 1 : La fécondité au Nicaragua, au Costa Rica et au Panama. (Source : Médina-Nicolas L., 2004, *Le Dilemme des frontières en Amérique centrale : marges symboliques ou espaces en construction*, thèse de géographie, université Paris-X, 612 p., p. 159).

Doc. 2 : La mortalité infantile et l'analphabétisme au Nicaragua, au Costa Rica et au Panama. (Source : *ibid.*, p. 161).

Doc. 3 : L'équipement des logements au Nicaragua, au Costa Rica et au Panama. (Source : *ibid.*, p. 173).

Doc. 4 : Les zones de conflit aux frontières dans les années 1980 en Amérique centrale. (Source : *ibid.*, p. 273).

Doc. 5 : La frontière entre le Nicaragua et le Costa Rica (Source : *ibid.*, p. 333).

Doc. 6 : La frontière entre le Panama et le Costa Rica (Source : *ibid.*, p. 415).

Doc. 7 : Revendications frontalières dans la zone occidentale du bassin Caraïbe. (Source : Taglioni F., 1998, « Les revendications frontalières maritimes dans le bassin Caraïbe : état des lieux et perspectives », *Norhis*, n° 180, p. 617-630, p. 625).

## « Energie éolienne et acteurs » (support numérique)

Doc. 1 : Titre du dossier + une plaquette de l'ADEME « Une énergie dans l'air du temps ». (Source : site [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

Doc. 2 : « Energie éolienne, statistiques. Année 2005 ». (Source : site [www.ewea.org](http://www.ewea.org), site Union européenne).

Doc. 3 a : Graphe « Capacité cumulée de production d'énergie éolienne dans l'Union européenne en MW ». (Source : site [www.suivi-eolien.com](http://www.suivi-eolien.com)) ; Doc. 3 b : Graphe « Capacité de production éolien installée chaque année dans l'Union européenne en MW ». (Source : site [www.suivi-eolien.com](http://www.suivi-eolien.com)) ; Doc. 3 c : Tableau « Parc éolien en France fin 2005 ». (Source : site [www.eolien-suivi.com](http://www.eolien-suivi.com)).

Doc. 4 « Répartition régionale des 366 MW éoliens installés en 2005 ». (Source : extrait du « Bilan éolien en France en 2005 », B. Chabot et L. Buquet, site [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

Doc. 5 : « Part de marché en 2005 des constructeurs d'éoliennes ». (Source : extrait du « Bilan éolien en France en 2005 », B. Chabot et L. Buquet, site [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

Doc. 6 : « Bienvenue à Peyrelevade, au cœur du Parc Naturel régional du plateau de Millevaches ». (Source : site [www.peyrelevade.correze.net](http://www.peyrelevade.correze.net)).

Doc. 7 : Photos et croquis du site de Peyrelevade. (Source : site [www.peyrelevade.correze.net](http://www.peyrelevade.correze.net)).

Doc. 8 : Article « Revenus touristiques générés par les éoliennes. Bouin en Vendée » (Source : revue de l'Association des Maires de France, mai 2006).

Doc. 9 : « La Fédération nationale Vent de colère ! Non à l'éolien industriel ». (Source : site [www.ventdecolere.com](http://www.ventdecolere.com)).

Document non numérisé :

Doc. 10 : « Renouveler les énergies ». (Source : in *Atlas de France, territoire et aménagement*, p. 122, coordonné par Guermond Y., La Documentation française, 2001).

## « Le Santerre au cœur d'enjeux d'aménagement »

Doc. 1 : Carte : « Eurocorridors de l'Europe du Nord-Ouest ». (Source : *Aménager la France de 2020. Pays du Nord. Contribution de l'Etat à de nouveaux enjeux interrégionaux*, 2002, Documentation Française).

Doc. 2 : Carte routière Michelin 1/150 000 Pas-de-Calais, Somme 2004 n° 301.

Doc. 3 a : Cartes et graphique : « Le poids des industries agro-alimentaires (autres que viande et lait) ». (Source : *Dossier n°27 HS*, INSEE Picardie, 2001) ; Doc.3 b : « L'évolution des effectifs salariés ». (Source : *Dossier n°35*, INSEE Picardie, 2004).

Doc. 4 a : Cartes : « La zone de nuisance sonore autour de Chaulnes ». (Source : *Le Courrier Picard*, 4 décembre 2001) ; Doc. 4 b : « Périmètre d'étude de l'aéroport ». (Source : *Le Courrier Picard*, 26 juillet 2002).

Doc. 5 : Textes : « Points de vue d'acteurs sur le projet de 3<sup>e</sup> aéroport ». (Source : articles du *Courrier Picard* (extraits) datés du : 25 mars 2001, 27 juillet 2001, 18 novembre 2001, 20 novembre 2001, 6 décembre 2001, 26 juillet 2002).

Doc. 6 : Textes et cartes : « Autres projets, autres acteurs ». (Source : Articles du *Courrier Picard* (extraits) datés du 18 novembre 2001, 24 janvier 2003, 20 janvier 2005) ; Extrait de « Seine-Nord Europe : un canal pour se brancher sur l'avenir ». (Source : *Service Public* n° 119 mars 2006) ;

Carte : « Les zones d'activités portuaires et logistiques de Seine-Nord Europe ». (*Dossier : visite de terrain de la commission spéciale* CGPC, 20 avril 2006, Voies navigables de France, section Seine-Nord Europe).

### « La vallée de la Meuse en Ardennes françaises » (support numérique)

Doc. 1 : Photo (Avril 2006) de Bogny-sur-Meuse.

Doc. 2 : Carte touristique (extrait) éditée par le comité départemental du tourisme des Ardennes.

Doc. 3, 4 et 5 : Données statistiques extraites du document préparatoire au schéma régional de formation tout au long de la vie, Région Champagne – Ardennes.

Doc. 6 : Dépliant informatif sur le patrimoine industriel ancien (Office du tourisme de Bogny).

### « La ville et le fleuve »

Doc. 1 : Texte et carte : « Estuaire, la limite transversale de la mer » (extraits). (Source : Compte-rendu de la mission de préfiguration confiée au Lieu Unique par la ville de Nantes, mars 2005).

Doc. 2 : Texte : « Orléans, ville ligérienne ». (Source : extrait du colloque *Le fleuve et ses territoires. Des enjeux patrimoniaux aux grands projets urbains*, Orléans, 26 septembre 2003).

Doc. 3 Textes : « Grand Lyon. La métamorphose ». (Source : extraits de la brochure de communication du Grand Lyon, 2006 (s.d.)).

Doc. 4 : Carte : « Le paysage, la gestion de l'environnement et les loisirs », *Un projet d'agglomération pour une métropole européenne - Lyon 2010*, Schéma Directeur de l'agglomération lyonnaise, 1991.

Doc. 5 : Carte « Le Grand Lyon et ses environs » au 1/50 000 (source : IGN, 2000).

### « Littoral et dépoldérisation »

Doc. 1 : Figure « Les réouvertures sur la mer des polders agricoles dans le Nord-Ouest de l'Europe ». (Source : L. Goeldner-Gianella, Ch. Imbert, « Représentations sociales des marais et dépoldérisation : le cas d'un marais breton », p.263, *L'Espace géographique*, n°3, 2005).

Document n° 2 a : Figure « Domaine de Graveyron, bassin d'Arcachon ». (Source : C. Marcadet, L. Goeldner-Gianella, « Dépoldérisation dans le bassin d'Arcachon ? Réactions sociales et proposition de gestion », p. 26, *Norhis*, n° 197, 2005) ; Doc 2 b : Figure « En 1996, une brèche s'est formée dans la digue de la Pointe. Depuis l'eau de mer rentre dans le polder au gré des marées. D'après vous, qu'elles en sont les conséquences ? ». (Source : C. Marcadet, L. Goeldner-Gianella, « Dépoldérisation dans le bassin d'Arcachon ? Réactions sociales et proposition de gestion », p. 31, *Norhis*, n° 197, 2005).

Doc. 3 a : Figure « Etant donné que la pisciculture a été abandonnée, quelle nouvelle vocation le polder de Graveyron pourrait-il avoir ? ». (Source : C. Marcadet, L. Goeldner-Gianella, « Dépoldérisation dans le bassin d'Arcachon ? Réactions sociales et proposition de gestion », p. 29, *Norhis*, n° 197, 2005) ; Doc. 3 b : Figure « Quelle action pourrait être entreprise pour le secteur de la Pointe ? ». (Source : C. Marcadet, L. Goeldner-Gianella, « Dépoldérisation dans le bassin d'Arcachon ? Réactions sociales et proposition de gestion », p. 30, *Norhis*, n° 197, 2005).

Doc. 4 : « Le Conservatoire du littoral ». (Source : *Atlas de France, territoire et aménagement*, p. 117, coordonné par Guermond Y., La Documentation française, 2001).

Doc. 5 : Photos – du marais de Sables-d'Or-Les-Pins (côte bretonne du Penthièvre) et – le polder de Plurien dans la lagune de Sables-d'Or-les-Pins. (Source : L. Goeldner-Gianella, Ch. Imbert,

« Représentations sociales des marais et dépollérisation : le cas d'un marais breton », p.261, *L'Espace géographique*, n° 3, 2005).

Doc. 6 : Graphique « Les différents types de rapport au marais d'après l'enquête de Sables-d'Or-les-Pins ». (Source : L. Goeldner-Gianella, Ch. Imbert, « Représentations sociales des marais et dépollérisation : le cas d'un marais breton », p. 262, *L'Espace géographique*, n° 3, 2005).

Doc. 7 : Carte topo au 1:25 000 Bassin d'Arcachon.

### « Les paysages du parc national des Cévennes » (support numérique)

Doc. 1 : Localisation des photos (il n'est pas utile de commenter en détail ce document).

Doc. 2 : Paysage interprété, région de Quézac. (plus photo, 2005). (Source : Cévennes, Nature et Paysages, Revue du Parc National des Cévennes, 36-37, 1988, sous la direction de M. Sabatier).

Doc. 3 : Tiré de Cévennes, Nature et Paysages, Revue du Parc National des Cévennes, 36-37, 1988, sous la direction de M. Sabatier. Paysage interprété, région de l'Aigoual (plus photo, 2005).

Doc. 4 : Paysage interprété, région du Mt Lozère. (plus photo, 2005). (Source : Cévennes, Nature et Paysages, Revue du Parc National des Cévennes, 36-37, 1988, sous la direction de M. Sabatier).

Doc. 5 : Carte géologique avec légende simplifiée, BRGM 1977

Doc. 6 : Croquis, par commune du Parc, avec données démographiques. (Source: *Atlas du Parc National des Cévennes*, ouvrage collectif, 2000).

Doc. 7 : Indice d'enclavement calculé à partir de quatre indicateurs. Celui qui n'est pas cartographié ici est la distance à la pompe à essence la plus proche (+photo, 2005). (Source : Cévennes, Nature et Paysages, *Revue du Parc National des Cévennes*, 36-37, 1988, sous la direction de M. Sabatier).

Doc. 8 : Quelques photos localisées du document n° 1 (2005).

### « Les temporalités touristiques en France »

Doc. 1 : Tableau de la population présente et population résidente dans les départements français en 2003. (Source : Terrier Ch. *et al.*, 2005, « En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements » *INSEE Première*, n° 1050).

Doc. 2 a et b : Cartes du surcroît maximum de population un jour dans l'année ainsi que de la population présente et de la population résidente par département. (Source : Terrier Ch. *et al.*, *op. cit.*).

Doc. 3 a, b et c : Graphiques de la population présente en France métropolitaine chaque jour de l'année 2003, de la présence journalière des touristes étrangers en 2003 et de la présence journalière des touristes français en 2003 (Source : Terrier Ch. *et al.*, *op. cit.*).

Doc. 4 : Les saisonnalités sur la Côte d'Azur en 2001 et 2002. (Source : Observatoire du Tourisme de la Côte d'Azur, 2003).

### « Agriculture commerciale et mise en valeur du territoire brésilien » (support numérique)

Doc. 1 : Carte : XIXe siècle, le Brésil du café et du cacao. (Source : Théry H., 2004, *Atlas du Brésil*, CNRS GDR, Paris, la Documentation française).

Doc. 2 : Carte : Les exploitations agricoles et la valeur de la production (Source : Théry H., 2004, *Atlas du Brésil*, CNRS GDR, Paris, la Documentation française).

Doc. 3 : Carte : La production de soja en 1977 et en 2002. (Source : Théry H., 2004, *Mappemonde* n° 74).

Doc. 4 : Carte : Le déboisement et les principaux problèmes environnementaux. (Source : Théry H., 2004, *Documentation photographique*, n° 8042).

Doc. 5 : Photo : Les nouvelles voies du soja. (Source : CD Brésil, 2005, Sciences Po, Paris).

Doc. 6 : Photo : Le café. (Source : CD Brésil, 2005, Sciences Po, Paris).

Doc. 7 : Texte : L'Amazonie, entre développement et protection de l'environnement. (Source : Aparecida de Melo N., 2005, CD Brésil, Sciences Po, Paris).

## « Systèmes productifs locaux et pôles de compétitivité »

Doc. 1 : « Les pôles de compétitivité ». (Source : site [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)).

Doc. 2 : « Le programme Euréka ». (Source : site [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr), site dédié à la promotion des pôles de compétitivité).

Doc. 3 : Carte « Technologies et industrie dans l'économie de la connaissance », (Source : rapport de la DATAR, 2005, « La France, puissance industrielle. Une nouvelle politique industrielle par les territoires. Réseaux d'entreprises, vallées technologiques, pôles de compétitivité », p. 54, site [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)).

Doc. 4 : Carte « Recherche et Développement et industrie dans le domaine « textile ». (Source : rapport de la DATAR, 2005, « La France, puissance industrielle. Une nouvelle politique industrielle par les territoires. Réseaux d'entreprises, vallées technologiques, pôles de compétitivité », p. 55, site [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)).

Doc 5 : Texte « Les pôles de compétitivité. Exemples européens ». (Source : site [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr)).

Doc. 6 : Texte « Elopsys. Pôle européen des hautes technologies « micro-ondes, photonique et réseaux sécurisés » en Limousin. (Source : site [www.elopsys.fr](http://www.elopsys.fr)).

Documents non numériques :

Doc. 7 : Carte « Les pôles de conversion en 1984 ». (Source : « Du local à l'Europe. Les nouvelles politiques d'aménagement du territoire », C. Alvergne et F. Taulelle, p.60, PUF, 2002).

Doc. 8 : Carte « Les systèmes productifs locaux ». (Source : « Les pôles de compétitivité. Le modèle français », N. Jacquet et D. Darmon, p.58, La Documentation française, 2005).

Doc. 9 : Carte « Pôles de compétitivité ». (Source : « Les pôles de compétitivité. Le modèle français », N. Jacquet et D. Darmon, p.79, La Documentation française, 2005).

## « Les dynamiques des territoires français et la nouvelle politique territoriale » (support numérique)

Doc. 1 a : Le poids économique des régions françaises. Evolutions et valeurs du PIB (entre 1990 et 2002) ; Doc. 1 b : Contribution des régions au PIB (2001) et taux de variation annuel moyen 1990-2002 du PIB en valeur des régions (Source : Dynamiques et diversité des territoires français, *Rapport de l'Observatoire des territoires*, DATAR, 2005, La Documentation Française).

Doc. 2 : La variation relative annuelle de population (entre 1999 et 2004). (Source : Dynamiques et diversité des territoires français, *Rapport de l'Observatoire des territoires*, DATAR, 2005, La Documentation Française).

Doc. 3 : Population et emploi par type de territoire (1990-1999). (Source : Dynamiques et diversité des territoires français, *Rapport de l'Observatoire des territoires*, DATAR, 2005, La Documentation Française).

Doc. 4 : Zones d'emploi et évolutions des marchés du travail entre 1962 et 1999. (Source : Claire Warzée, 2003, *Examens territoriaux de l'OCDE : France*, OCDE, 2005).

Doc. 5 : Taux de chômage (au dernier trimestre 2004) - France (Zones d'emploi). (Source : Rapport de l'Observatoire des territoires, DATAR, 2005).

Doc. 6 : Evolution du nombre d'habitants des aires urbaines, 1954-1999. (Source : Rapport de l'Observatoire des territoires, DATAR, 2005).

Doc. 7 : L'évolution des emplois métropolitains supérieurs entre 1990 et 1999. (Source : *Territoires 2030, Pôles et métropoles*, n°1, DATAR, 2005, La Documentation Française).

Doc. 8 : Les pôles de compétitivité. (Source : *l'Observatoire des territoires*, DIAC, mai 2006).

Doc. 9 : Les politiques de compétitivité urbaines. (Source : *Examens territoriaux de l'OCDE : France*, OCDE, 2005).

## « Climat et occupation du sol en Amérique du Sud : quelles relations? » (support numérique)

Doc. 1 : Mosaïque Spot. Images acquises en 2000, traitées en composition colorées avec l'infra rouge en rouge, le proche infra rouge en vert et le visible en bleu. L'océan est masqué. (Source : European Commission, <http://www-gvm.jrc.it/glc2000>).

Doc. 2 : Carte de l'occupation du sol, à partir d'interprétation d'images Spot et d'autres satellites. (Source : European Commission, <http://www-gvm.jrc.it/glc2000>).

Doc. 3 et 4 : Diagrammes ombrothermiques de différentes stations. (Source : *Latin America, regions and people*, 2006, Guilford Press 1-422).

Doc. 5 : Traduction en français de la légende du document n° 2.

Doc 6 à 12 : Nomenclature des régions du Brésil. Ces documents ne sont pas à commenter mais peuvent être utilisés pour détailler l'analyse de l'occupation du sol au Brésil.

## « Narbonne des années 1950 à aujourd'hui »

Doc. 1 : Développement urbain de Narbonne entre 1952 et 1999. (Source : IGN, cartes au 1/50 000 de 1952 et au 1/25 000 de 1999).

Doc. 2 : Développement urbain de Narbonne-Plage entre 1952 et 1999. (Source : IGN, cartes au 1/50 000 de 1952 et au 1/25 000 de 1999).

Doc. 3 : Evolution de quelques indicateurs statistiques sur la commune de Narbonne de 1962 à 1999. (Source : INSEE, [www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Doc. 4 a, b et c : Images de Narbonne. (Source : Ville de Narbonne, 2006).

## « La région de Langeac (Haute Loire), un portrait » (support numérique)

Doc. 1 : Quelques données économiques. (Source : Département Haute-Loire).

Doc. 2 : Quelques données démographiques (1). (Source : Département Haute-Loire).

Doc. 3 : Quelques données démographiques (2). (Source : Département Haute-Loire).

Doc. 4 : Quelques données économiques. (Source : Insee).

Doc. 5 : Extrait de carte géologique. (Source : BRGM).

Doc. 6 : Extrait de carte géologique. (Source : BRGM).

Doc. 7 : Photo de Saint Ilpize.

Doc. 8 : Photo de Chillac.

Doc. 9 : Photo de Prades.

Doc. 10 : Photo de Prades, détail.

### 3.2. Leçon de géographie hors programme

En premier lieu, nous invitons tous les futurs candidats au concours externe de l'agrégation de géographie à consulter les trois précédents rapports du jury, mis en ligne à l'adresse suivante : [www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury](http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury). Les textes insistent tout particulièrement sur des points essentiels à valoriser pour réussir la leçon de géographie hors-programme, notamment *la problématisation, l'illustration, les études de cas, l'utilisation de la bibliographie indicative, la pluralité scalaire, la qualité formelle de l'exposé*... Les membres de la commission soulignent la pertinence et l'actualité de ces observations. Il est donc inutile de répéter une fois encore toutes ces informations mises en ligne.

Nous voudrions toutefois attirer l'attention des candidats sur quelques points qui, à plusieurs reprises, ont créé de réelles difficultés lors de la session 2006 du concours.

- Bien entendu, toute leçon doit pouvoir s'appuyer sur les définitions précises et discutées des principaux termes et concepts composant le sujet, ou encore sur la maîtrise de courants de pensée géographique. Mais il est indispensable par ailleurs d'offrir **une géographie vivante et concrète**, enrichie d'une ou de deux études de cas bien choisies, bien exploitées, donnant à la leçon une problématique précise et attrayante. Evitez les leçons de géographie trop abstraites et désincarnées...
- Trop nombreuses aussi sont les leçons qui négligent **l'effort d'illustration graphique et cartographique**. Que de fois les membres du jury ont - ils regretté l'absence de toute carte confectionnée par le (la) candidat(e) et pourtant très attendue, parce que le sujet se prêtait bien à une telle production personnelle. Pensons notamment aux sujets, dits de « régionale » comme *l'Australie, la Californie, l'Europe occidentale et la mer*, ou encore au sujet qui faisait référence aux modèles et chorèmes, « *l'organisation spatiale de l'Italie* »...
- Parmi les échelles déclinées au cours des leçons, l'une d'entre elles demeure souvent négligée ou oubliée, il s'agit principalement de la **grande échelle ou encore de l'échelle locale**, celle du quartier de la ville, de l'espace domestique, d'un lieu. Cette dernière exige de la minutie dans la présentation, une certaine précision dans l'analyse, une connaissance très fidèle des faits et lieux. A titre d'exemple, on aurait pu prêter une attention toute particulière aux hortillonnages amiénois dans le sujet intitulé « *Ecosystème, géosystème et Paysage, l'exemple des zones humides continentales en Europe* », ou encore présenter l'échelle du quartier dans le sujet consacré à la « *fête, étude géographique* ».
- Certains concepts, pourtant très utilisés actuellement en géographie, demeurent insuffisamment cernés, maîtrisés par les candidats. Il convient ainsi, au cours de la préparation au concours, de leur accorder une attention toute particulière. Il en est ainsi des **concepts de développement durable ou encore d'environnement**, parfois galvaudés, réduits à une seule dimension écologique. Ne réduisons pas l'action de l'Homme à la destruction systématique d'équilibres naturels présumés, d'une hypothétique « harmonie naturelle des systèmes », cessons de « louer les bienfaits des temps anciens » surtout dans les pays en voie de développement, alors que la famine, la surmortalité infantile, décimaient régulièrement les sociétés rurales, ou encore de condamner systématiquement l'action de l'Homme, surtout s'il est du Nord... L'agrégé de géographie doit être en mesure de prendre de la distance vis à vis de tels discours portés par les médias et le courant de la « deep ecology ».
- Enfin que de déceptions lors de la séance des questions suivant la leçon, quand les membres du jury cherchaient à évaluer **la maîtrise des connaissances de base** en géographie ! Les principes fondamentaux de la climatologie, de la géographie rurale et agricole, de la géographie économique... semblent trop souvent oubliés. Comment expliquer par exemple, ici le froid, là l'aridité ? La consultation de cartes d'atlas général ou de manuels de géographie de première année, permettrait souvent d'apporter la réponse à de telles questions.

*Philippe ALLEE, Gérard HUGONIE, Jérôme MONNET, Jean-Pierre RENARD, Muriel ROSEMBERG, Laurent SIMON.*

### **Liste des sujets de leçon de géographie hors programme :**

- L'animal sauvage.
- Les hautes latitudes : variabilités naturelles et dynamiques sociales.
- Ville et cinéma.
- La modélisation en géographie.
- Les mobilités spatiales au quotidien.
- Développement rural et environnement dans les pays du Sud.
- Les interdépendances globales.
- L'Europe occidentale et la mer.
- L'organisation de l'espace de l'Italie.
- L'écotourisme.
- Les montagnes méditerranéennes.
- La Californie.
- Les archives fluviales.
- Ecosystème, géosystème et paysage, l'exemple des zones humides continentales en Europe.
- Les espaces du sport.
- Les peuples autochtones.
- Agricultures et services.
- L'Australie.
- Les terrorismes : territoires et réseaux.
- La fête : étude géographique.
- Les marges de l'écoumène.
- Les espaces publics urbains.

### 3.3. Commentaire et confrontation de documents d'histoire

Tableau récapitulatif des notes

Note	Effectif	Note	Effectif
1	5	11	1
2	5	12	2
3	4	13	2
4	5	14	1
5	8	15	1
6	4	16	2
7	2	17	2
8	6	18	2
9	5	19	1
10	1	20	0

Le jury a entendu à l'oral 59 candidats. Les résultats de cette année sont assez sensiblement différents de ceux de l'an dernier : en effet, les notes très basses (de 1 à 5) sont proportionnellement plus nombreuses (27 au lieu de 23), alors que les très bonnes (supérieures à 14) sont beaucoup moins nombreuses (9 au lieu de 24). La moyenne a chuté de deux points, passant de 9,5 à 7,44. Le fait doit être mis à l'actif d'une baisse générale du niveau du concours et non pas à celui d'un manque de maîtrise de l'épreuve par les candidats. On doit souligner que pratiquement aucun exposé oral n'est passé à côté de la nature de l'épreuve, telle que la définissent les deux rapports précédents (pour 2004, *Historiens et Géographes* n° 389 p. 255-261 et *Historiens et Géographes* n° 393 pour 2005, p. 207-213) : il n'a pu être reproché à aucun commentaire d'être devenu une simple leçon illustrée par les documents ; tout au plus, telle partie ou sous-partie a pu présenter ce défaut. Dans la mesure où le genre de l'exercice est bien assimilé, on ne croit pas utile de reprendre ce qui a déjà été écrit plusieurs fois mais d'orienter plutôt nos remarques vers les défauts majeurs les plus couramment constatés.

Les **bibliographies** présentées par les candidats ont été souvent jugées déficientes. Écrites à la hâte, elles tenaient parfois plus de la feuille de demande de livres laissée aux appariteurs que d'une liste raisonnée des ouvrages utiles pour mener le commentaire. Il convient de soigner la confection de cette liste, déjà dans le signalement de l'ouvrage auquel ne doivent pas manquer, outre l'auteur et le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et surtout la date. Les titres sont à présenter de manière hiérarchisée en distinguant les instruments de travail (dictionnaires, chronologies ou atlas), les recueils de sources, les manuels et les publications spécialisées (livres et articles). On n'indiquera que les livres véritablement consultés, car le jury n'a pas été dupe de longues et bonnes bibliographies dont il est apparu au fil de l'exposé, puis aux questions, qu'elles n'étaient pas le reflet de lectures connues par le candidat, soit par consultation le jour même, soit par fréquentation au cours de l'année de préparation. Sauf à disposer d'une solide culture personnelle acquise lors d'une préparation efficace, il est apparu que la seule lecture des manuels était insuffisante pour traiter à fond des documents proposés : ces livres de circonstance et dont la perspective est la synthèse, ne sauraient se substituer, quelles que soient leurs qualités intrinsèques, aux études précises souvent citées en référence des documents proposés et parfois mises à la disposition des candidats sous forme de photocopies, négligées à tort par certains. Le commentaire d'un dossier documentaire demande un vrai travail de jugement personnel et d'information approfondie qui, certes, s'appuie sur les mois de préparation mais peut aussi se compléter lors des six heures qui précèdent l'exposé. La fréquentation des ouvrages spécialisés permettrait aussi d'acquérir un minimum de **connaissances historiographiques** sur les sujets proposés : trop peu de commentaires se sont montrés informés des enjeux de cette nature, que pouvait révéler la composition d'un dossier.

Le jury voudrait ensuite mettre en garde les candidats contre les pièges de la **présentation des documents** : que ce soit sous la forme d'un tableau sur transparent ou d'un simple énoncé oral, il est apparu que le temps passé à cette partie de l'introduction était le plus souvent stérile et faisait perdre de précieuses minutes. La présentation des documents ne saurait être la simple énumération des documents et de leurs références ; elle doit déboucher sur une analyse de la composition du dossier (la nature des sources ; leur échelonnement chronologique ; leur répartition géographique) qui sous-tende la problématique. Inutile sinon de relire ce que chacun a sous les yeux.

Les précédents rapports l'ont déjà dit, on le répétera pourtant : les documents ne sont pas porteurs de la vérité mais d'une information historique dont le candidat doit décrypter les tenants et les aboutissants. Il lui est donc demandé de **prendre du recul critique** vis-à-vis des sources soumises à sa sagacité. Pour le faire, rien de mieux que de se plier à la bonne vieille méthode du commentaire, dont on comprend mal pour quelle raison elle ne parvient pas à être suivie : s'interroger sur la nature du document, l'identité de son auteur et le contexte de sa production. Ainsi, on ne traitera pas de la même manière le célèbre passage de *Madame Bovary* dans lequel Flaubert reconstitue avec une belle ironie un discours de comice agricole, une affiche en faveur de la mécanisation du travail des champs ou le compte rendu d'une séance de société savante en faveur de l'innovation technique dans l'agriculture.

Le jury s'est étonné à plusieurs reprises, suffisamment nombreuses pour que le fait mérite d'être souligné, du **manque de regard géographique** des candidats. Ainsi, le contexte géographique de certains documents n'a pas toujours été assez approfondi, ce qui a valu à *L'enterrement à Ornans* de Gustave Courbet de se trouver situé dans le Pays de Caux, en raison des falaises peintes à l'arrière-plan du tableau, ou à un inventaire après décès de paysans franc-comtois, d'être mal interprété faute de connaître le contexte économique local (place de l'élevage dans l'agriculture et tradition d'une poly-activité artisanale et agricole). De même, plusieurs dossiers étaient composés de listes de localités qui demandaient un traitement cartographique que peu de candidats ont pensé à faire : un dossier sur la place des horloges dans les villes italiennes et un autre sur la formation des esprits dans ces mêmes villes. Dans ce dernier, un tableau récapitulatif des universités, qui faisait également mention de la date et des circonstances de leur fondation, laissait attendre une carte un tant soit peu élaborée, avec mise en valeur, par des légendes croisées, de ces divers facteurs ainsi que des mouvements d'étudiants et de maîtres qui, par migration, ont amené l'université de Bologne à en engendrer d'autres : Padoue, Vicence, Arezzo et Pise, par exemple. La réalisation de tels documents intermédiaires, très valorisée par le jury, n'est pas impossible lors du temps de préparation ; elle doit être développée dans les entraînements.

Sans terminer par un bêtisier, les auteurs de ce rapport souhaiteraient pourtant faire partager leur **vif étonnement** devant le fait qu'il ne s'est trouvé aucun candidat pour donner une définition sûre de la mesure de l'hectare : comment, dans ces conditions, envisager précisément ce qu'est une « grande » ou une « petite » exploitation ! Beaucoup plus grave cependant, à leurs yeux, l'absence totale de réaction d'une candidate qui avait présenté l'idéologie des instituteurs de la Troisième République en termes de « Travail, Famille, Patrie » et à laquelle il a été demandé si la formule ne lui évoquait pas un autre régime. Il y va là non plus uniquement d'une question de culture générale, dans laquelle chacun, on le sait, peut mettre des contenus sensiblement différents. Il s'agit bien davantage de la transmission de valeurs réputées communes et que la fatigue liée à une épreuve de concours ne devrait pas faire disparaître de la mémoire... Convenons que l'enjeu dépasse la simple préparation à l'agrégation externe de géographie mais que, pour cette raison même, il méritait d'être vigoureusement pointé à l'intention de toute la communauté enseignante.

*Patrick BOUCHERON, Christian BOUGEARD, Ghislaine DESBUISSONS, Catherine VINCENT.*

## Liste des sujets de commentaire et confrontation de documents d'histoire

### Sujets d'histoire contemporaine

#### « Pauvreté et crise dans les campagnes espagnoles et françaises au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle »

Doc. 1 : Impressions de voyage de Théophile Gautier en traversant la Manche en Espagne en 1840. Bartolomé et Lucile Bennassar, *Le voyage en Espagne. Anthologie des voyageurs français et francophones du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 288-289.

Doc. 2 : Impressions de voyage de Gustave Flaubert dans le sud Finistère en 1847. G. Flaubert, *Voyage en Bretagne. Par les champs et par les grèves (1847)*, réédition, Bruxelles, Complexe, 1989, p. 199.

Doc. 3 : Carte du taux de mendicité dans les départements français en 1847. Guy Haudebourg, *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 1998, p. 66.

Doc. 4 : Carte des troubles causés par la cherté des grains en 1846-1847. Christophe Charles, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points-Seuil, 1991, p. 62-63.

Doc. 5 : Extraits de la lettre du 22 janvier 1847 du lieutenant-colonel Bousquet du 73<sup>e</sup>, l'officier chargé de réprimer l'émeute de Buzançay (Indre) au général commandant les troupes. J. Pierre, « Les événements de Buzançais en 1847 », *Revue du Berry et du Centre*, 1911, p. 25-28.

#### « Le système agraire espagnol : l'exemple de la région de Murcie »

Doc. 1 : Extraits de *Voyage en Espagne* de Eugène Poitou au Levant (Espagne) en 1866. Bartolomé et Lucile Bennassar, *Le voyage en Espagne. Anthologie des voyageurs français et francophones du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 664-670.

Doc. 2 : Tableau I. Répartition de la population rurale et urbaine dans la province de Murcie en 1857 et en 1930. M. T. Pérez Picazo, M. Pérez Perceval Verde, J. M. Martínez Carrion, « Les systèmes agraires du Sud-Est espagnol (1830-1960) », *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 10, 2<sup>e</sup> semestre 1998, p. 54.

Doc. 3 : Carte du métayage en 1863 dans la province de Murcie, article cité, p. 52.

Doc. 4 : Carte du fermage en 1863 dans la province de Murcie, article cité, p. 53.

Doc. 5 : Tableau 3. Taille des exploitations dans la *huerta* de Murcie en 1822 et 1922.

#### « Organisations agricoles et syndicalisme en France et en Espagne »

Doc. 1 : Carte de l'Union du Sud-Est en 1900. Gilbert Garrier, « L'Union du Sud-Est des syndicats agricoles avant 1914 », *Le Mouvement Social*, n° 67, avril-juin 1969, p. 20.

Doc. 2 : La composition des effectifs de l'Union du Sud-Est des syndicats agricoles en 1899. Gilbert Garrier, article cité, p. 31.

Doc. 3 : Extraits du *Testament syndical* de Emile Dupont, dirigeant de l'Union du Sud-Est des syndicats agricoles (1905), Gilbert Garrier, article cité, p. 25-26.

Doc. 4 : L'émergence du syndicalisme agraire vu par Jules Méline. Jules Méline, *Le retour à la terre et la surproduction industrielle*, 1905.

Doc. 5 : Les syndicats d'ouvriers agricoles dans les années 1900 en France. D'après Philippe Gratton, *La lutte des classes dans les campagnes*, Paris, Anthropos, 1971.

Doc. 6 : Les coopératives affiliées à la Confédération Nationale Catholique Agraire de 1919 à 1929 en Espagne d'après S. Garrido Herrero.

#### « Modernisation et innovation dans les campagnes »

Doc. 1 : Extraits d'un mémoire d'Olivier Le Diuron, petit cultivateur à Saint-Adrien (Côtes-du-Nord), adressé au sous-préfet de Guingamp le 29 juillet 1843. Sources : *Progrès agricoles d'un simple fermier*, Guingamp, B. Jollivet, 1843, 20 p. Archives départementales des Côtes d'Armor, 7 M 26. Publiés par Yann Lagadec, *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 17, 1<sup>er</sup> semestre 2002, p. 209-217.

Doc. 2 : Un comice agricole selon Gustave Flaubert. Gustave Flaubert, *Madame Bovary. Mœurs de province, II, 8*.

- Doc. 3 : Publicité pour une faucheuse-moissonneuse. *Histoire de la France rurale*, s. d. de G. Duby et A. Wallon, t. 3, Paris, Seuil, 1976, p. 528.
- Doc. 4 : Publicité vers 1910 : « avec sulfate d'ammoniaque », « sans sulfate d'ammoniaque ». *Histoire de la France rurale*, s. d. de G. Duby et A. Wallon, t. 3, Paris, Seuil, 1976, p. 448.
- Doc. 5 : Carte de la répartition des tracteurs en France au début des années 1930. Demangeon, *Géographie Universelle*, 1935.
- Doc. 6 : Photographie du stand du syndicat des producteurs de fromage de Brie au concours général agricole de Paris de 1928. Jean-Luc Mayaud, *Gens de la terre. La France rurale 1880-1940*, Paris, éditions du Chêne, 2002, p. 79.

### « Vie politique et monde rural en France de la Seconde à la Troisième République »

- Doc. 1 : Carte des révocations politiques de maires et d'adjoints en France de 1849 à 1851. Pierre Lévêque, « Les élections municipales et cantonales en 1848 », *1848*, s. d. de Jean-Luc Mayaud, Créaphis, 2002, p. 91.
- Doc. 2 : Extraits du discours de Thiers du 24 mai 1850 contre le suffrage universel. *Moniteur universel*, 25 mai 1850, p. 1804.
- Doc. 3 : Circulaire du 8 mai 1869 du sous-préfet Mercier pour les élections législatives dans la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Isère. Source : AD Isère. 8 M 15.
- Doc. 4 : Le point de vue du Procureur de la République de Pontivy (Morbihan) lors de la campagne électorale pour les législatives de 1881. Archives nationales C 3323. Alain Garrigou, *Histoire du suffrage universel en France. 1848-2000*, Paris, Points-Histoire, 2002, p. 112.
- Doc. 5 : Photographie. La mairie-école d'Arcy-sur-Cure (Yonne). Jean-Luc Mayaud, *Gens de la terre. La France rurale 1880-1940*, Paris, éditions du Chêne, 2002, p. 262.
- Doc. 6 : Photo d'un scrutin avant la Première Guerre mondiale. Jean-Luc Mayaud, *Gens de la terre. La France rurale 1880-1940*, Paris, éditions du Chêne, 2002, p. 300.

### « Grande propriété et prolétariat rural dans la plaine padane (1830-1930) »

- Doc. 1 : Le Milanais vu par le géographe Jules Sion. *Géographie Universelle*, A. Colin, 1935, t. VII, p. 277.
- Doc. 2 : Statistiques agricoles. Emilio Sereni, *Histoire du paysage rural italien*, Paris, Julliard, 1965, p. 264-265.
- Doc. 3 : Photographie. Transplantation du riz dans la plaine basse vers 1930. *Géographie Universelle*, T. VII, *op. cit.*
- Doc. 4 : Un grand domaine en Emilie au début du XX<sup>e</sup> siècle. Emilio Sereni, *op. cit.*, planche 74.
- Doc. 5 : Tableau des conflits du travail dans l'agriculture et des grévistes de 1900 à 1920. Alberto Mario Banti, « Elites rurales et organisation des intérêts en Prusse et dans la vallée du Pô », article traduit dans *Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe* in Edouard Lynch, Hachette, 2005, p. 149.
- Doc. 6 : Les grèves en plaine padane. E. Sereni, *op. cit.*, p. 265.

### « Richesse et pauvreté dans les campagnes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle »

- Doc. 1 : Extrait de Jean-Marie Deguignet (1834-1905), *Mémoires d'un paysan bas-breton*, Editions An Here, 1998, Presses-Pocket n°11155, pp. 26 –28.
- Doc. 2 : Discours du député du Cher Félix PYAT en 1841, cité dans Claude Seignolle, *Traditions paysannes de Sologne*, Editions Hesse, 1999, pp. 84-87.
- Doc. 3 : Gustave Courbet, *Les paysans de Flagey revenant de la foire, Ornans*, 1850-1855, huile sur toile, 205x257 cm, Musée des beaux-arts et d'archéologie, Besançon.
- Doc. 4 : *Inventaire après décès d'Eugénie Bourgeois, épouse Deniset, en date du 13 janvier 1890, devant Maître Renaud, notaire à Mouthe (Doubs)*. Archives départementales de Besançon.
- Doc. 5 : Extrait de Eugène Le Roy, *Jacquou le Croquant*, 1899.
- Doc. 6 : Intérieur de ferme en Bretagne, carte postale vers 1905.

### « Dynamismes et pesanteurs dans les campagnes françaises »

- Doc. 1 : Extrait de Mathieu de Dombasle, *Annales de Roville*, 1829. Cité dans Histoire Seconde, Nathan, collection Jacques Marseille, 2001, p. 234.

Doc. 2 : Statistiques agricoles d'une commune dans le canton de Mouthe (Doubs) en 1857, dressées par le maire Blondeau. Archives départementales de Besançon.

Doc. 3 : Deux gravures extraites de G. Bruno, *Le tour de la France par deux enfants*, livre de lecture courante, cours moyen, 1877.

Doc. 4 : Publicité pour le journal « La maison de campagne », 1879. F. Doat, *Histoire de France à travers les journaux du temps passé*, « De Napoléon III à l'Affaire Dreyfus », Editions de l'arbre verdoyant, 1988, p. 194.

Doc. 5 : Carte « le faire-valoir direct en France en 1882 », manuel de 1<sup>ère</sup> L/ES, Nathan, collection Jacques Marseille, 2003, p. 108.

Doc. 6 : Scène de fenaison dans la région parisienne, photographie, fin XIX<sup>e</sup>, cliché Roger-Viollet.

### « Pratiques religieuses et croyances dans les campagnes françaises et espagnoles »

Doc. 1 : L' « Aplegador » en Catalogne, lithographie de 1833, d'après *Miracles et religion populaire*, Bibliothèque de travail second degré, éditions C.E.L., septembre 1986, n° 189, p.7.

Doc. 2 : Gustave Courbet, *Un enterrement à Ornans*, 1849-1850, Huile sur toile, 315x668 cm, musée d'Orsay, Paris.

Doc. 3 : J. Breton, *La plantation d'un calvaire*, 1858, 135x250 cm, Musée des beaux-arts, Lille.

Doc. 4 : L'œuvre des campagnes, plaque de métal, fin XIX<sup>ème</sup> siècle.

Doc. 5 : Extrait du *Journal de Pontarlier* du dimanche 31 décembre 1899, Archives municipales de Pontarlier

Doc. 6 : « Litanies de Saint Alexandre, martyr », extrait de *Le pèlerinage de Châtelblanc (Doubs)*, feuillet de quatre pages, 23 septembre 1907, archives paroissiales de Châtelblanc.

Doc. 7 : Extrait de Joseph Voisin, *L'académie de Merival-les-Chaumes*, 1909, Editions Crépin-Leblond.

### « Les femmes dans les campagnes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle »

Doc. 1 : Extrait de George Sand, *Le meunier d'Angibault*, 1845.

Doc. 2 : Gustave Courbet, *Les criblouses de blé*, 1855, huile sur toile, 131x167 cm, Musée des beaux-arts, Nantes.

Doc. 3 : Certificat de moralité et probité, 1851, Archives communales de Châtelblanc (Doubs).

Doc. 4 : *Les différentes positions sociales de la femme*, gravure du XIX<sup>ème</sup> siècle, Bibliothèque nationale, Paris.

Doc. 5 : Extrait de Pierre Jakez Helias, *Le cheval d'orgueil*, Paris, Plon, 1975.

Doc. 6 : Tableau de la répartition hebdomadaire des heures d'enseignement entre les professeurs, Ecole normale d'institutrices de Besançon, 1904. Jean-Louis Clade, *Mémoire des instituteurs dans le Doubs, Au temps de Jules Ferry*, Editions Edi Loire, 1997, p. 19.

Doc. 7 : Travail manuel et couture : les répartitions annuelles d'une institutrice aux environs de 1900. Jean-Louis Clade, *Mémoire des instituteurs dans le Doubs, Au temps de Jules Ferry*, Editions Edi Loire, 1997, p. 69.

### « Les maîtres d'école dans les campagnes françaises »

Doc. 1 : « Rapport de la commission chargée de tracer à MM. Les instituteurs le programme d'après lequel ils seront invités à écrire l'histoire de leur commune », *Société d'émulation de Lisieux et de l'arrondissement*, 14 mars 1875, collection électronique de la Bibliothèque Municipale de Lisieux (18.VII.2000), <http://www.bmlisieux.com>.

Doc. 2 : Cours de pédagogie de l'élève-instituteur Emile Louchet, 1877-79, extrait de J. Joly, P. Riviere, J-L. Clade, *Notre école au bon vieux temps*, Editions Horvath, 1987, pp.14-15.

Doc. 3 : Arrêté de nomination d'un instituteur, 1884, Inspection académique du Pas-de-Calais.

Doc. 4 : Une classe de campagne en 1890, reconstitution du Musée de la maison d'école de Montceau-les-Mines. Clive Lemming *A l'encre violette, un siècle de vie quotidienne à la communale*, Editions Atlas, 1990, pp. 42-43.

Doc. 5 : Tableau de la répartition des matières d'enseignement dans les trois années, Ecole normale d'instituteurs de Besançon, 1897. Jean-Louis Clade, *Mémoire des instituteurs dans le Doubs, Au temps de Jules Ferry*, Editions Edi Loire, 1997, p. 22.

Doc. 6 : L'institutrice de Dompierre (Doubs), Extrait du *Courrier de la Montagne* du 28 février 1904, Archives municipales de Pontarlier.

## Sujets d'histoire médiévale

### « Ezzelino da romano et les villes de Vénétie »

Doc. 1 : Extrait de la *Cronica* de Rolandino de Padoue pour l'année 1227. *Chronique* de Rolandino de Padoue, A. Bonardi (éd.), R.I.S., VIII/I, p. 32-34 Traduction française : Gérard Rippe, « La crise la commune en Vénétie (1226) », dans Jean-Patrice Boudet, Sylvain Gouguenheim et Catherine Vincent (éd.), *L'Europe occidentale chrétienne au XIII<sup>e</sup> siècle. Etudes de documents commentés*, Paris, Sedes, Regard sur l'histoire, 105, 1995, p. 201-204.

Doc. 2 : Liste des groupes familiaux du "parti guelfe" victimes de la répression d'Ezzelino da Romano à Padoue entre 1237 et 1246. D'après Gérard Rippe, « La logica della proscrizione : la "pars" degli Estensi a Padova », *Nuovi Studi Ezzeliniani*, Rome, 1992, p. 241-265, repris dans Gérard Rippe, *Padoue et son contado (Xe-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Rome, École française de Rome, 2003, p. 761-763

Doc. 3 : Extrait de la bulle *Truculentam* par laquelle le pape Innocent IV déclare Ezzelino da Romano hérétique et proclame son excommunication (9 avril 1254). Édition : Rodenberg (Carolus), *Epistolae s. XIII e regestis pontificum romanorum*, II, Berlin : Weidmann (MGH, *Epistolae saeculi XIII e regestis pontificum romanorum selectae*), 1887t. III, 1894, p. 242-244. Traduit du latin par Julien Théry.

Doc. 4 : Extrait de l'*Ecerinis* d'Albertino Mussato (1313). Albertino Mussato, *Écérinide*, éd. et trad. Jean-Frédéric Chevalier, Paris, Les Belles Lettres, 2000, p. 20-21.

### « Trace antique et espace urbain dans les villes d'Italie »

Doc. 1 : Les Arènes de Lucques (cliché).

Doc. 2 : Plan de la ville de Brescia au XIII<sup>e</sup> siècle. D'après Maureen Miller, *The Bishop's Palace. Architecture & Authority in Medieval Italy*, New York, Cornell UO, 2000, p. 138.

Doc. 3 : Décision du sénat de Rome relative à la colonne trajane (1162). *Codice diplomatico del Senato romano dal MCXLIV al MCCCXLVII*, éd. F. Bartoloni, Rome, 1948, t. 1, p. 25-27, n°18, traduit du latin par Etienne Hubert dans Jean-Louis Gaulin, Armand Jamme, Véronique Rouchon Mouilleron dir., *Villes d'Italie. Textes et documents des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècles*, Lyon, PUL, 2005, p. 18-19.

Doc. 4 : Carte des résidences fortifiées des barons à Rome (XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle). D'après Sandro Carocci, « Baroni in città. Considerazioni sull'insediamento e i diritti urbani della grande nobiltà », dans Etienne Hubert dir., *Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études*, Rome, École française de Rome, 1993, p. 137-173 [carte et légende p. 169-173].

Doc. 5 : Le « Regisol » de Pavie d'après Opicinus de Canistris (1330). Opicinus de Canistris, *Liber de laudibus civitatis Ticinensis*, éd. R. Maiocchi et P. Quintivalle, *Rerum Italicarum Scriptores*, XI/1, Città di Castello, 1906, p. 18. Traduit du latin par Anna Imelde Galletti dans Isabelle Heullant-Donat dir., *Cultures italiennes (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Cerf, 2000, p.49-50.

Doc. 6 : Tour du peuple, temple romain de Minerve et palais du capitaine du Peuple à Assise ;

Doc 6 a : Cliché ; Doc. 6 b : Giotto, fresque de l'église supérieure d'Assise, cycle de saint François : François honoré par un homme simple.

## « Naples capitale »

Doc. 1 : Pension pour Thomas d'Aquin accordée par Charles 1<sup>er</sup> (15 octobre 1272). Ed. G. M. Monti, *Storia della Università di Napoli*, Naples, 1924, p. 138. Traduit du latin par Jean-Paul Boyer.

Doc. 2 : Mandement de Charles 1<sup>er</sup> d'Anjou (1278). *Documents en français des archives angevines de Naples*, éd. A. de Boüard, Paris, 1933, vol. 1, *Les mandements aux trésoriers*, n°28, adapté de l'ancien français par Jean-Michel Poisson, dans Jean-Louis Gaulin, Armand Jamme, Véronique Rouchon Mouilleron dir., *Villes d'Italie. Textes et documents des XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècles*, Lyon, PUL, 2005, p. 205.

Doc. 3 : Notice d'un accord pour installer une manufacture de draps à Naples (5 décembre 1308). Ed. M. Camera, *Annali delle Due Sicilie*, II, Naples, 1860, traduit du latin par Henri Bresc dans *Villes d'Italie...*, *op. cit.*, p. 219.

Doc. 4 : Acte du roi Robert de Naples au sujet de Giotto (20 janvier 1330). Ed. H. Schulz, *Denkmäler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien*, Dresde, 1860, vol. 4, p. 163, traduit du latin par Véronique Rouchon Mouilleron, dans *Villes d'Italie...*, *op. cit.*, p. 303.

Doc. 5 : Cinquième nouvelle de la deuxième journée du *Décameron* (1349-1351), extrait. Boccace, *Décameron*, éd. et trad. Christian Bec, Paris, Le Livre de Poche, 1994, p. 136-139.

Doc. 6 : Plan des églises de Naples à la mort de Robert d'Anjou. D'après Caroline Bruzelius, « L'architecture des premiers rois angevins dans le royaume de Naples », dans Noël-Yves Tonnerre et Élisabeth Verry éd., *Les princes angevins du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Un destin européen*, Rennes, PUR, 2004, p. 183-202, p. 184.

Doc. 7 : Plan des agrandissements successifs de San Lorenzo Maggiore. D'après Caroline Bruzelius, *Le pietre di Napoli. L'architettura religiosa nell'Italia angioina, 1255-1343*, Rome, Viella, 2005, p. 75.

## « Cloches et horloges dans les villes d'Italie »

Doc. 1 : Les cloches des Parmesans d'après Salimbene de Adam (1285). *Cronica*, éd. Scalia, t.II., p. 847-849, trad. Olivier Guyotjeannin, *Salimbene de Adam : un chroniqueur franciscain*, Turnhout, Brepols, 1995, p. 295-296.

Doc. 2 : Cloche du campanile de Florence (XIII<sup>e</sup> siècle ?). Détail.

Doc. 3 : Les sonneurs de la commune d'après les statuts de Pérouse (1342). *Statuti di Perugia dell'Anno MCCCXLII*, éd. G. Degli Azzi Vitelleschi, Rome 1913-1916, vol. 1, p. 201-203. Traduit du latin.

Doc. 4 : Les premières horloges publiques attestées dans la documentation en Europe occidentale (1307-1356). D'après les travaux de Gerhard Dohrn-van Rossum, *L'histoire de l'heure. L'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, trad. franç., Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, p. 135-139.

Doc. 5 : L'horloge publique de Milan d'après Galvano Fiamma (1336). Galvano Fiamma, *De rebus gestis ab Azone, Luchino et Johanne Vicecomitibus ab anno MCCCXVIII usque ab annum MCCCXLII*, éd. C. Castiglioni, *Rerum italicarum scriptores*, n. s., XII, 4, Bologne, 1938, p. 15-14. Traduit du latin

Doc 6 : Première page du *Liber consiliorum* de Turin, 1346. Reproduit dans Gerhard Dohrn-van Rossum, *L'histoire de l'heure...*, *op. cit.*, p. 206.

## « Construire le palais public »

Doc. 1 : Le palais communal de Pistoia (cliché).

Doc. 2 : Le palais communal de Plaisance. Peinture anonyme du XIX<sup>e</sup> siècle, musée de Plaisance.

Doc. 3 : Contrat pour la construction du palais communal de Macerata (1290). Ed. et trad. Philippe Jansen dans Guislain Brunel et Elisabeth Lalou éd., *Sources d'histoire médiévale*, Paris, Larousse, 1992, p. 436-438.

Doc. 4 : La construction du palais d'Azzone Visconti à Milan (1329-1339) d'après Galvano Fiamma. Galvano Fiamma, *De rebus gestis ab Azone, Luchino et Johanne Vicecomitibus ab anno MCCCXVIII usque ab annum MCCCXLII*, éd. C. Castiglioni, *Rerum italicarum scriptores*, n. s., XII, 4, Bologne, 1938, p. 15-14. Traduit du latin.

Doc. 5 : Délibération du grand conseil concernant le palais des doges à Venise (1348). Ed : Giambattista Lorenzi, *Monumenti per servire alla storia del palazzo ducale di Venezia ovvero serie di atti pubblici dal 1253 al 1797*, tome 1, *Dal 1253 al 1600*, Venise, 1868, p. 33-34, doc. 94. Traduit du latin.

Doc. 6 : Plan du centre civique de Bergame. D'après Maureen Miller, *The Bishop's Palac. Architecture & Authority in Medieval Italy*, New York, Cornell UP, 2000, p. 186.

### « Estimi, cadastres et fiscalités urbaines en Italie »

Doc. 1 : Extrait des « Brefs » des consuls de Pise (1162). Ed. F. Bonaini, *Statuti inediti della città di Pisa dal XII al XIV s.*, t. I, Florence, 1854, p 4-5, repris dans Renato Bordone, *La società urbana nell'Italia comunale (secoli XI-XIV)*, Turin, Loescher, 1984, p. 262-263.

Doc. 2 : La déclaration fiscale de Ricobaldus de Strata, citoyen de Pavie, selon l'estimo de 1228. Ed : E. Barbieri, « I più antichi estimi pavesi (1228-1235) », *Bollettino della Società Pavese di Storia Patria*, 80 (1980), p. 18-31 (doc 2, p. 25). Traduit du latin dans François Menant, *L'Italie des communes (1100-1350)*, Paris, Belin, 2005.

Doc. 3 : Production documentaire et administration fiscale à Vercelli au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle D'après Laura Baietto, « Elaborazione di sistemi documentari e trasformazioni politiche nei comuni piemontesi (sec. XIII) : una relazione di circolarità », *Società e storia*, 98, 2002, p. 645-679, repris dans Patrick Gilli, *Villes et sociétés urbaines en Italie, milieu XIIe-milieu XIVe siècle*, Paris, SEDES, 2005, p. 138.

Doc. 4 : Préambule du cadastre d'Orvieto (1292). Ed. et trad. Elisabeth Carpentier, *Orvieto à la fin du XIIIe siècle. Ville et campagne dans le cadastre de 1292*, Paris, CNRS, 1986, p. 88.

Doc. 5 : Les entrées ordinaires de Florence et Sienne dans les années 1330 (en florins). D'après Bernardino Barbadoro, *Le finanze della repubblica di Firenze*, Florence, 1929 et Paolo Cammarosano, « Il sistema fiscale delle città toscane », dans S. Gensini dir., *La Toscana nel secolo XIV. Caratteri di una civiltà regionale*, Pise, 1988, p. 210-215, repris dans Patrick Gilli, *Villes et sociétés urbaines en Italie, milieu XIIe-milieu XIVe siècle*, Paris, SEDES, 2005, p. 144-145.

Doc. 6 : Deux tablettes peintes des reliures des registres comptables de la *Biccherna* de Sienne (1280 et 1344). Archivio di Stato di Siena, éd. Alessandro Tomei, *Le Biccherna di Siena. Arte e Finanza all'alba dell'economia moderna*, Sienne, Retablo, 2002, p. 127 et 151.

### « La formation des esprits »

Doc. 1 : Giovanni de Cogorno confie pour cinq ans son fils Enrichetto à maître Barthélémy, notaire (16 février 1221) ; G. Petti Balbi, *L'insegnamento nella Liguria medievale. Scuole, maestri, libri*, Gênes, 1979, p. 143-144 et 146-147, traduit du latin.

Doc.2 : *Les statuts des maîtres d'Arezzo (1255)* ; U. Pasqui, Documenti per la storia della città di Arezzo nel medio evo, 4 vol., Florence, Arezzo, 1899-1937, t. II, p. 291-293, n. 585, traduit du latin.

Doc. 3 : Bruneto Latini, maître des Florentins ; Giovanni Villani, Nuova Cronica, Livre IX, Chap. X, éd. G. Porta, Parme, 1991, p. 27-28, traduit de la langue vulgaire.

Doc. 4 : *Tableau des universités fondées en Italie du XI<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.*

### « Mouvements de dévotion et société urbaine »

Doc. 1 : *Les Umiliati : a- d'après Jacques de Vitry ; Historia occidentalis Jacobi de Vitriaco, Duaci, MDXCVII, p. 355 et suivantes ; cité par L. Zanoni, Gli Umiliati, Milan, 1911 (réimpr. Rome, 1970), p. 259-260, traduit du latin. b- d'après une enluminure d'un manuscrit de la communauté des Umiliati de Bergame (Codice Ambrosiano G 301, reproduit dans M. T. Brolis, Gli Umiliai a Bergamo nei secoli XIII e XIV, Milano, Vita e Pensiero, 1991, face à la p. 160).*

Doc. 2 : *Le mouvement des Flagellants, d'après le frère franciscain Fra Salimbene de Adam ; Fra Salimbene de Adam, Cronica, nuova edizione critica a cura di Giuseppe Scalia, Bari, Gius, Laterza et figli, 1966, p. 675-677 (traduit du latin).*

Doc. 3 : Extraits des statuts des *Disciplinati* de saint Dominique de Prato (1335) ; G. G. Meersseman, *Ordo fraternitatis...*, Rome, Herder, 1977, t. II, p. 633-649 (traduit de la langue vulgaire).

Doc. 4 : Carte de l'implantation des ordres mendiants et des confréries à Florence ; M. O. Papi, « Confraternite ed ordini mendicanti a Firenze. Aspetti di una ricerca quantitativa », in *Les Ordres Mendiants et la ville en Italie centrale (v. 1220-v. 1350)*, Actes de la table ronde (Rome, 27-28 avril, 1977), dans *MEFR Moyen Age - Temps Modernes*, 89, 1977, 2, p. 728.

### « Nobles et noblesse dans les villes italiennes »

Doc. 1 : *Noblesse et Vertu dans Li Livres dou Tresor de Brunetto Latini (années 1260) ; II 54 et 114 ; Brunetto Latini, Li Livre dou Tresor, éd. S. Baldwin et P. Barrette, Tempe, Arizona, 2003, « Medieval and Renaissance Texts and Studies » 203) .*

Doc. 2 : *Les nobles contraints d'entrer en ville, Sienne, 1262 ; Il costituito del commune di Siena dall'anno 1262, Milan, 1897, traduit du latin.*

Doc. 3 : *Les Ordonnances de justice à Florence (1293) : d'après Giovanni Villani, Cronica, Livre VIII, 1, Dragommani ed., Francfort, 1969, t. 2, p. 5-7.*

Doc. 4 : *Popolani grassi et nobles magnats dans la Cronica de Dino Compagni (v. 1255-1324) : I, 96 et II, 89 ; Dino Compagni, Cronica, D. Cappelletti éd., Rome, 2000, p. 31 et 98.*

Doc. 5 : Les paradoxes de la noblesse citadine chez Bartole : extraits du *De dignitatibus* (1345-1353) ; Bartolus de Saxo Ferrato, *Tractatus de dignitatibus*, éd. M. Schnerb-Lièvre et G. Giordanengo, « Le Songe du Vergier et le traité des dignités de Bartole... », in *Romania*, 437-438, 1989, p. 181-232 ; traduit du latin.

### « Pacifier la société urbaine »

Doc. 1 : Les citoyens de Bologne décident d'exclure de leur cité un homme coupable d'homicide (1149) ; cité dans G. Fasoli et F. Bocchi, *La città medievale italiana*, Florence, Sansoni, 1973, n° 26, p. 150-151 ; traduit du latin.

Doc. 2 : Extrait du premier discours du podestat d'après l'*Osculus pastoralis*, vers 1222 ; extrait de l'*Osculus pastoralis...*, traduit du latin dans *Cultures italiennes, XII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècle*, I. Heullant-Donat dir., Paris, Le Cerf, 2000, p. 293-294.

Doc. 3 : Le mouvement de l'Alléluia (1233) ; Fra Salimbene de Adam, *Cronica*, G. Scalia ed., Bari, 1966, t. I, p. 99 et suiv., traduit du latin.

Doc. 4 : Fragilité de la paix à Gênes à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, d'après son archevêque Jacques de Voragine ; Jacques de Voragine, *Chronique de la cité de Gênes*, traduction du latin dans *Villes d'Italie, textes et documents...*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2005, p. 288-289.

Doc. 5 : Décision du conseil d'Orvieto face aux luttes armées citadines (1342) ; *Discorso storico degli accidenti di Orvieto*, extrait traduit de la langue vulgaire dans *Villes d'Italie, textes et documents...*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2005, p. 120-121.

### « Les Vêpres siciliennes »

Doc. 1 : La formation des communes et la volonté de fédération, 3 avril 1282 ; dans M. Amari, *La guerre del Vesproi siciliano*, Turin, 1851, p. 489-492 (traduit du latin).

Doc. 2 : La version d'un chroniqueur catalan (entre 1283 et 1288, date de la mort de l'auteur) ; Bernard Desclot, *Crònica*, ed. M. Coll i Alentorn, Barcelone, 1949-1951, § 81 (traduit de la langue vulgaire).

Doc. 3 : Le témoignage de Bartolomeo da Neocastro, *Historia sicula* (œuvre écrite avant 1293, date de la mort de l'auteur) ; Bartolomeo da Neocastro, *Historia sicula*, G. Paladino ed., *Rerum italicarum scriptores*, t. XIII, Bologne, 1922, p. 10-13 (traduit du latin).

Doc. 4 : Le récit de l'anonyme de Messine (œuvre écrite après 1298) ; *Lu rebellamentu du Sichilia...*, E. Sicardi ed., *Rerum italicarum scriptores*, t. XXXIV, Bologne, 1917, p. 18-20 (le récit tourne à la biographie de Jean de Procida).

Doc. 25 : Généalogie des Souabes et Aragonais dans J.-P. Delumeau et I. Heullant-Donat, *L'Italie au Moyen Age, V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 2000, « Carré-Histoire », p. 316 (on ne considérera que les personnes concernées par l'événement).